

LISTE DES ACCORDS, CONVENTIONS, TRAITÉS, CONTRATS PASSÉS OU RATIFIÉS PAR LES ÉTATS MAGHREBINS EN 1976 *

I. — ACCORDS INTERMAGHREBINS

Algérie-Libye.

- 15/1 — Signature à Tripoli d'un protocole d'accord algéro-libyen en matière de télécommunications.
- 26/2 — Signature d'un protocole d'accord algéro-libyen en matière de jeunesse et des sports pour l'année 1976.
- 1/4 — A Alger, établissement d'un protocole d'accord sur un programme d'échanges entre les organisations algérienne et libyenne de la jeunesse.
- 17/6 — Signature à Alger d'un accord algéro-libyen de coopération en matière d'observation météorologique et de navigation aérienne.

Maroc-Tunisie.

- 19/6 — Signature à Rabat d'un accord tuniso-marocain de principe pour la création d'organisations mixtes de coordination en matière de phosphate et d'acide phosphorique; d'un accord oléicole; d'un accord industriel.
- 3/8 — Signature à Bizerte de l'acte de jumelage Tanger-Bizerte.

II. — ACCORDS AVEC LA MAURITANIE

Maroc.

- 16/3 — Signature à Rabat d'un accord maroco-mauritanien de coopération dans le domaine de la jeunesse et des sports.
- 14/4 — Signature à Rabat de deux accords entre le Maroc et la Mauritanie pour la fixation de leur frontière au Sahara occidental et l'exploitation commune des richesses du sous-sol et des eaux territoriales dans cette région. Ces deux accords sont ratifiés le 16 par le Maroc.
- 16/4 — Dahir portant ratification et publication de la convention relative au tracé de la frontière d'Etat établie entre la république islamique de Mauritanie et le Royaume du Maroc, signée à Rabat, le 14 avril 1976. *B.O.R.M.* (3311 bis), 16/4/76.
- 16/4 — Dahir portant ratification et publication de l'accord de coopération économique entre la république islamique de Mauritanie et le Royaume du Maroc pour la mise en valeur du territoire saharien récupéré, signée à Rabat, le 14 avril 1976. *B.O.R.M.* (3311 bis), 16/4/76.

* Etablie par Hubert MICHEL.

III. — ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS ARABES ET AVEC LES INSTITUTIONS INTERARABES

Multilatéraux.

- 27/4 — Signature à Rabat, à l'occasion de la conférence des ministres arabes de l'économie et des finances et de la réunion des gouverneurs du FADES, de l'accord instituant le Fonds monétaire arabe.
- 18/8 — On apprend par l'AFP que le CAFRAD et l'OASA (organisation arabe pour les sciences administratives) ont signé un accord de coopération dans le domaine des sciences administratives: échanges de documents, publications et périodiques, organisation en commun des conférences, séminaires, colloques et choix des plans et programmes à entreprendre en commun.
- 27/1 — La banque arabe libyenne pour l'étranger participe avec la Syrie et le Koweït à la création d'une société hôtelière arabe.

Algérie.

- 18/1 — Conclusion à Alger d'un protocole d'accord de coopération entre l'UNFA et l'Union des femmes sahraouies en matière d'alphabétisation et de santé.
- 4/3 — Paraphe, au Caire, d'un accord commercial algéro-égyptien de 5 ans et substituant le paiement en devises convertibles au système de clearing à compter du 1^{er}/5/1976. L'accord sera signé au Caire le 2/5/1976.
- 20/4 — Ordonnance portant ratification de la convention relative à la création de la société arabe de services pétroliers signée à Riyad le 23/11/1975.
- 15/5 — Signature de deux conventions de prêt entre la CNAN et la BEA d'une part, et le Kuwaït Financial Center d'autre part, portant sur une somme de 10 millions de dinars koweïtiens, pendant 10 ans, remboursables en 6 ans après un différé de 4 ans.
- 19/6 — Une convention de prêt portant sur 100 millions de dirhams est signée à Abou-Dhabi par M. Guendouz, directeur général de la CNAN et M. Belghoula président directeur général de la BEA d'une part, et d'autre part par MM. Azar, Tedder et Razzagui, directeurs de banques arabes. Cet emprunt d'une durée de 10 ans, sera remboursé en 5 annuités avec un différé de 6 ans et permettra à la CNAN de compléter sa flotte pétrolière et d'entamer son nouveau programme d'acquisition de navires destinés à assurer la sécurité des approvisionnements nécessaires au pays.
- 30/7 — Signature à Londres par MM. Guendouz, directeur général de la CNAN et Bouasria Belghoula de la BEA, d'une convention d'emprunt portant sur 150 millions de dinars d'Abou Dhabi (\$ 40 millions), d'une durée de 10 ans, remboursable en 1986, et qui servira à parfaire le financement des acquisitions de navires par la CNAN dans son plan quadriennal 1974-77.
- 31/8 — Citant des sources koweïtiennes informées, le quotidien du Caire *Al Akhbar* affirme que l'Arabie saoudite a accordé à l'Algérie un prêt de \$ 400 millions et que les négociations ont été conduites par M. Bouteflika.

Libye.

- 24/3 — Signature d'un accord entre la R.A.L. et la république démocratique du Yémen pour la constitution d'une société mixte de pêche au capital de 1 million de dinars.
- 22/4 — Rétablissement des relations diplomatiques libyo-jordaniennes.
- 5/5 — Loi ratifiant l'accord d'unification interarabe de la carte d'assurance des automobiles.
- 7/5 — *Marchés Tropicaux* annonce l'échange des documents relatifs à la création de la compagnie libyo-soudanaise de développement agricole, à Khartoum.

- 8/7 — Le Soudan rompt ses relations commerciales avec la Libye. La compagnie agricole soudano-libyenne, créée il y a quelques mois, est dissoute.
- 20/10 — Le ministre libyen de l'Economie a signé un accord avec une société arabe pour la construction de cinq hôpitaux à Mizda, Beni Oulid, Brak, Oubari et Marzouk, plus trois sanatoriums pour le traitement de la tuberculose pulmonaire à Marzouk, Brak, Beni Oulid, et trois dépôts de médicaments. Coût total : 25 millions de DL.

Maroc.

- 18/2 — Publication au *B.O.R.M.* du décret du 24/12/75 approuvant l'accord de garantie afférent au prêt de 3,5 millions de dinars koweïtiens conclu le 16/9/75 entre l'office national de l'électricité et le fonds koweïtien pour le développement économique arabe.
- 6/3 — Signature à Djeddah d'un accord maroco-séoudien relatif à l'organisation de liaisons aériennes entre les deux pays.
- 12/4 — Dahir publiant la convention de coopération industrielle signée à Rabat le 12/8/74 entre le Maroc et les EAU.
- 21/4 — A Ryad signature d'un accord maroco-séoudien de coopération économique et technique : création d'une commission mixte de coopération.
- 22/4 — Signature à Koweït d'un accord financier aux termes desquels le fonds koweïtien accorde au Maroc un prêt de 21 millions de \$ (intérêt 6 % remboursable en 20 ans) destiné à financer un projet d'irrigation.
- 27/4 — Signature à Abou Dhabi d'un accord de prêt entre le fonds pour le développement économique arabe et la BNDE du Maroc, portant sur une somme de 787 millions de DH, destinée au financement de deux usines cotonnières à Oued Zem et Kasba Tadla.
- 14/5 — Décret approuvant l'accord de garantie du 28/1/76 pour le prêt accordé à l'administration marocaine des habous et des affaires islamiques par le fonds de développement économique arabe d'Abou Dhabi.
- 26/5 — Décret approuvant l'accord de prêt de 7 millions de dinars koweïtiens conclu le 22/4/76 entre le Maroc et le Fonds arabe pour le développement économique et social (financement du projet « Beni Amir »).
- 18/6 — Selon *Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, 6 accords tendant à renforcer la coopération maroco-égyptienne dans les domaines économique, commercial, technique et à promouvoir l'investissement, ont été signés au Caire par M. Ghissassi et M. Taoufik Zakaria Abdelfattah, ministre égyptien du commerce et du financement. Les accords prévoient la création d'une commission ministérielle mixte et permanente.
- 19/6 — Signature à Rabat d'un accord de prêt de 6 millions de \$ entre la Société arabe d'Investissement et la Société de la Cellulose du Maroc.
- 21/6 — Signature d'un accord de prêt aux termes duquel la « Kuwait international investment Cy » accorde un prêt de 3 millions de dinars koweïtiens au CIH.
- 10/7 — Approbation par le conseil du commandement de la Révolution irakienne de l'accord maroco-irakien de coopération culturelle et technique conclu en avril dernier à Bagdad.
- 5/8 — Signature à Rabat d'un accord culturel maroco-jordanien entre l'ambassadeur de Jordanie à Rabat et M. Abderrahman Bouchaara, directeur des relations culturelles. Cet accord prévoit le renforcement de la coopération dans les domaines des sciences, de la culture, de l'enseignement et de l'information.
- 13/10 — Décret approuvant la convention conclue le 29 avril 1976, entre le Maroc et le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement économique arabe, pour la garantie du prêt de 70 millions de DH des EAU accordé par ce fonds à la BNDE. *B. O. R. M.* (3339), 27/10/76.

- 27/10 — L'ambassadeur du Koweït au Maroc et le directeur des Affaires économiques et de la coopération au ministère marocain des AE procèdent à Rabat à l'échange des instruments de ratification de l'accord de coopération économique technique, culturel et touristique conclu entre les deux pays le 17/11/72.
- 22/11 — Décret approuvant les conventions et documents y annexés afférents à l'emprunt obligatoire garanti de 10 000 000 de dinars koweïtiens émis par la société anonyme marocaine de l'industrie du raffinage. *B.O.R.M.* (3343), 24/11/76.
- 26/11 — Constitution de sociétés d'investissement à participation koweïtienne dans les domaines de l'immobilier, du tourisme, des industries agricoles.
- 14/12 — Le CIH signe un accord avec la société arabe d'investissements pour la cession à celle-ci de 15 % des actions de la société immobilière de construction et participation (SICOPAR).

Tunisie.

- 2/1 — Signature au Caire d'un accord pour la création d'une chambre de commerce tuniso-égyptienne et d'un accord pour l'importation de 800 tonnes de textiles égyptiens.
- 9/1 — Signature, à Tunis, d'un accord de coopération judiciaire avec l'Égypte portant sur l'échange de magistrats, d'expériences et de publications en matière juridique, sur la coopération dans les domaines du droit civil et du droit pénal, de l'exécution des jugements, des extraditions et des commissions rogatoires. La Tunisie ratifie cet accord par une loi du 12/5/76.
- 25/1 — Conclusion à Ryadh d'un accord de coopération avec l'Arabe saoudite, en matière d'information.
- 4/2 — Ratification à Tunis de l'accord aérien tuniso-irakien du 5/4/75.
- 9/2 — Signature à Tunis d'un protocole d'accord pour la co-production de feuilletons télévisés entre la RTT et la télévision des EAU.
- 15/2 — Signature à Koweït de 2 accords de prêts totalisant 6 millions de dinars koweïtiens, entre le Fonds koweïtien de développement arabe et la Tunisie. Ils portent intérêt à 4 % et seront remboursés en 15 ans à compter de 1981. Ils sont destinés à certains travaux d'infrastructure routière en Tunisie et à la construction du pont mobile de Bizerte.
- 25/2 — A Abu Dhaby, signature entre les EAU et la Tunisie d'un accord de coopération et d'échanges d'expériences dans le domaine de l'agriculture. Constitution d'une commission mixte de coopération agricole.
- 10/3 — Signature à Tunis d'un protocole d'accord commercial tuniso-égyptien.
- 8/4 — Loi portant ratification de la convention relative à la création de la société Tunisie-EAU d'études et d'ingénierie. *J.O.R.T.* (26), 9/4/76.
- 14/4 — Décret portant publication de l'accord entre la République tunisienne et la république irakienne, relatif aux transports aériens. *J.O.R.T.* (27), 16/4/76.
- 17/4 — Signature à Bagdad d'un accord tuniso-irakien pour la livraison de 100 000 t de soufre aux sociétés SIAPE et ICM.
- 23/4 — Signature d'un accord Tuniso-irakien de coopération économique et culturelle : développement des échanges commerciaux; de la coopération technique, culturelle et touristique et de la coopération financière.
- 23/4 — Signature à Tunis d'un accord de coopération avec le Koweït portant sur le développement des échanges commerciaux, sur la coopération technique culturelle et touristique. Le gouvernement koweïtien confirme l'octroi d'un prêt de 7,5 millions de DT pour le financement de projets du V^e plan tunisien. La publication de cet accord par décret du gouvernement tunisien est effectuée le 4/6/76.
- 12/5 — Loi ratifiant la convention instituant la carte unique d'assurances pour la circulation automobile interarabe.

- 12/5 — Loi ratifiant l'accord aérien tuniso-koweïtien du 9/12/75.
- 29/5 — Signature à Alexandrie d'un accord égypto-tunisien portant création d'une chambre de commerce mixte.
- 3/6 — Loi ratifiant l'accord conclu entre la caisse nationale d'épargne-logement, la République tunisienne en tant que garant, et la société « Arab Financial Consultant », à Koweït, relatif à la souscription du profit de la CNEL d'un emprunt obligatoire d'un montant de 100 millions de dirhams des Emirats Arabes Unis. *J.O.R.T.* (38), 4/6/76.
- 4/6 — Loi ratifiant l'accord conclu entre la Banque de développement économique de Tunisie, la République tunisienne en tant que garant et le Koweït international Company, relatif à la souscription au profit de la BDET d'un emprunt obligatoire d'un montant global de 7 millions de dinars koweïtiens. *J.O.R.T.* (38), 4/6/76.
- 22/6 — Echange avec le Qatar des instruments de ratification de l'accord de coopération économique et commerciale signée le 26/10/75 à Doha.
- 11/8 — Loi portant ratification de la convention créant l'Organisation Arabe de télécommunications spatiales, signée au Caire le 14 avril 1976. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 11/8 — Loi portant ratification de la convention de coopération judiciaire en matière civile et pénale entre la République tunisienne et l'Etat des Emirats Arabes Unis. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 11/8 — Loi ratifiant la convention de prêt conclue entre la République tunisienne et le Fonds koweïtien de développement économique arabe pour participer au financement du projet « Pont de Bizerte ». *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 11/8 — Loi portant ratification de l'accord de prêt entre la République tunisienne et le Fonds koweïtien de Développement Economique Arabe pour participer au financement de l'autoroute Tunis-Turki. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 21/9 — Signature à Tunis d'un accord de prêt tuniso-koweïtien aux termes duquel le Koweït participera, au cours du prochain plan quinquennal, à des projets touristiques tunisiens qui nécessiteront des investissements de l'ordre de 50 millions de dinars. La participation koweïtienne s'élève à 30 millions de dinars.
- 28/10 — Signature au Caire d'un accord de coopération agricole tuniso-égyptien. Il porte notamment sur l'échange d'informations, d'expériences et de techniciens entre les deux pays dans le domaine agricole et plus précisément dans le secteur de la pêche et de la culture du coton.
- 25/11 — Signature d'un accord de prêt de 15 millions de \$ accordé à la Tunisie par le fonds irakien pour le financement de projets de développement.

IV. — ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS D'AFRIQUE

Algérie.

- 13/1 — Ordonnance portant ratification de l'accord de paiement Algérie-Guinée Bissau du 13/10/75.
- 16/2 — Signature à Alger d'un accord algéro-angolais de navigation aérienne.
- 19/2 — Signature à Alger d'une convention commerciale et tarifaire algéro-nigérienne à long terme. Franchises douanières, création d'une chambre de commerce mixte et d'une société mixte de commercialisation. L'Algérie ratifie cet accord par ordonnance du 20/4/1976.
- 25/3 — Ordonnance ratifiant l'accord algéro-malgache de coopération culturelle du 3/2/75.
- 5/4 — Signature à Abidjan d'un accord de prêt entre la Banque africaine de développement et la Sonelgaz, pour un montant de 5 millions d'unités de compte, remboursable en 12 ans au taux annuel de 6 % et après un délai de franchise de 4 années. Il financera partiellement l'interconnexion des réseaux électriques marocain et algérien.

- 13/4 — Signature à Alger d'un protocole d'accord algéro-malien en matières d'échanges dans le domaine de la jeunesse et des sports.
- 15/4 — Signature à Alger d'un accord commercial entre l'Algérie et le Bénin : mise en place d'une commission mixte de coopération et d'une chambre mixte de commerce, politique d'achats groupés.
- 28/4 — A Lomé, signature d'accords algéro-togolais de coopération économique, culturelle, scientifique et technique.
- 8/5 — Signature, à Moroni, de deux accords de coopération, scientifique et technique d'une part, culturelle d'autre part, entre l'Algérie et les Comores.
- 10/5 — Signature à Alger de deux accords de coopération entre l'Algérie et les Iles du Cap Vert en matière de transport maritime (formation professionnelle) et aérien (exploitation).
- 10/5 — Signature à Alger d'un protocole d'accord algéro-camerounais en matière sportive.
- 22/5 — Signature à Alger d'un contrat entre l'Algérie et la Guinée Bissau, pour la réalisation dans ce pays d'un programme agricole.
- 4/6 — Signature à Alger d'un protocole algéro-haut voltaïque en matière d'échanges cinématographiques.
- 16/7 — Ordonnance portant ratification de l'accord algéro-béninois relatif à l'établissement d'une commission mixte pour la coopération économique, scientifique, technique et culturelle signé à Alger le 15 avril 1976.
- 16/7 — Ordonnance portant ratification de l'accord commercial algéro-béninois signé à Alger le 15 avril 1976.
- 16/7 — Décret portant publication de l'accord algéro-comorien de coopération technique signé à Moroni le 8 mai 1976.
- 16/7 — Décret portant publication de l'accord algéro-comorien de coopération culturelle signé à Moroni le 8 mai 1976.
- 27/7 — Ordonnance portant ratification de l'accord commercial algéro-togolais signé à Lomé, le 23/4/76.
- 27/7 — Ordonnance portant ratification de la convention de coopération économique culturelle, scientifique et technique algéro-togolaise, signée à Lomé le 28/4/76.
- 27/7 — Ordonnance portant ratification de l'accord relatif au transport aérien signé à Alger le 10/5/76 entre l'Algérie et les Iles du Cap Vert.
- 27/7 — Décret portant publication de l'accord relatif aux transports et à la navigation maritimes, signé à Alger le 10/5/ 76 entre l'Algérie et les Iles du Cap Vert.
- 6/8 — Paraphe, à Tananarive, de projets d'accords de coopération et de commerce algéro-malgaches : établissement d'une commission mixte intergouvernementale; liste de produits à échanger.
- 12/8 — Signature d'un accord de coopération en matière de santé et d'affaires sociales entre l'Algérie et les Iles du Cap Vert.
- 1/9 — Signature à Niamey d'un accord sur les transports routiers intéressant l'acheminement à travers le Niger de marchandises et matériels depuis l'Algérie jusqu'au Nigeria.
- 9/10 — Signature d'un accord commercial à long terme valable pour trois ans, entre M. Layachi Yaker, et son homologue ougandais, M. Noah Mohamed, au terme duquel l'Algérie importera plusieurs produits ougandais notamment coton, thé, café, maïs, peaux, cuir et tabac, et exportera entre autres des produits alimentaires, pharmaceutiques, pétroliers, miniers, chimiques, etc.
- 23/10 — Ordonnance relative à l'accord portant création de la société africaine de réassurance signé à Abidjan le 7/11/75.
- 6/12 — Ordonnance autorisant la participation de la RADP à l'augmentation du capital-actions de la banque africaine de développement et fixant les modalités de cette souscription supplémentaire.

- 21/12 — A Alger, signature d'accords algéro-angolais de coopération en matière de santé publique.

Libye.

- 4/1 — Reconnaissance du gouvernement du Front Populaire pour la libération de l'Angola, par la RAL.
- 5/1 — Signature à Lomé d'un traité d'assistance et de défense réciproque entre la Libye et le Togo.
- 18/2 — L'Ile Maurice et la Libye décident d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.
- 17/3 — Signature à Yaoundé de deux conventions libyo-camerounaises, l'une portant création d'une banque libyo-camerounaise pour les investissements et le commerce extérieur, l'autre relative à l'octroi d'un prêt libyen pour le financement d'un hôpital général à Yaoundé.
- 31/3 — A Tripoli, signature d'un accord libyo-malien, portant création d'une société mixte pour le développement de l'élevage et l'exploitation rationnelle du bétail dans le nord du Mali, dont ce pays possèdera 40 % des parts et la Libye 60 %. Projet de création d'une banque libyo-malienne au capital de 500 millions de francs maliens, dont la Libye possèderait 51 %.
- 31/3 — Signature à Tripoli d'un accord libyo-angolais de coopération technique, économique et culturelle (crédit libyen de 150 millions de \$, vente de ciment et de bois angolais à la Libye). Etablissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs entre les deux pays. Cet accord est ratifié en Libye par une loi du 5 mai 1976
- 1/4 — Signature à Tripoli d'accords de coopération libye-comoriens en matières culturelle, économique et technique, et établissement de relations diplomatiques bilatérales au niveau des ambassadeurs.
- 11/4 — Signature à Tripoli d'accords de coopération libyo-sénégalais en matières économique, technique, culturelle et commerciale.
- 16/4 — Ratification de sept accords entre la Libye et la Guinée-Bissau (création d'une société agricole mixte de pêche maritime, construction d'un dispensaire en Guinée Bissau, accord culturel...).
- 29/4 — Signature à Tripoli de divers accords de coopération entre la Libye et la République populaire du Congo et création d'une commission mixte.
- 5/5 — Loi ratifiant l'accord libyo-togolais instituant une banque mixte pour le commerce extérieur.
- 5/5 — Décret autorisant la participation de la Libye à la compagnie africaine d'assurance et de réassurance (Africare).
- 19/5 — La Libye et le Gabon signent un accord pour la constitution d'une société mixte chargée d'exploiter et d'exporter des minerais riches au Gabon. La Libye possèderait 60 % du capital.
- 27/6 — La Libye accorde une aide financière de 1 million de \$ au Mozambique et étudie les possibilités d'une autre aide à l'effet de relancer l'économie de ce pays.
- 30/6 — La RAL reconnaît la république des Iles Seychelles qui viennent de proclamer leur indépendance de la Grande-Bretagne.
- 19/7 — La Libye annonce qu'elle a effectué une livraison d'avions de chasse à l'Ouganda.
- 8/8 — Signature de l'acte constitutif de la société arabo-guinéenne de l'aluminium.
- 16/8 — Etablissement de relations diplomatiques au niveau des ambassades entre la Libye et les Iles Seychelles.
- 1/9 — Signature à Tripoli de trois accords libyo-centrafricains de coopération.

- 19/10 — Création, à Bangui, d'une banque centrafricano-arabo-libyenne, avec un capital initial d'un milliard de francs CFA, d'une société centrafricano-libyenne d'import-export avec un capital d'un milliard de francs CFA, d'une société de production agricole et pastorale avec un capital de 500 millions de francs CFA et d'une société des mines, avec un capital d'un milliard de francs CFA.
- 29/10 — Ratification de l'accord relatif à la création d'une compagnie libyo-guinéenne pour le développement et l'industrialisation agricole. Cette compagnie dont le siège est à Conakry a un capital de 4 millions de DL (environ 56,5 millions de FF), dont 50 % souscrits par la Libye.
- 17/11 — Signature, à Dakar, d'un accord économique, technique et scientifique entre la RAL et le Sénégal.

Maroc.

- 17/4 — Conclusion à Rabat d'accords maroco-gabonais en matière d'échanges d'informations et d'admission d'étudiants et stagiaires gabonais dans les établissements universitaires et professionnels du Maroc.
- 17/5 — Signature à Rabat d'un accord maroco-nigerian de coopération culturelle, scientifique et technique.
- 18/6 — *Marchés Tropicaux* annonce que le Maroc et l'île Maurice vont établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.
- 3/7 — Signature à Rabat d'un procès-verbal maroco-gambien en matière de coopération dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat.
- 22/7 — On apprend par l'AFP que la BAD consent à la BNDE un prêt de 834 millions de francs CFA destiné à couvrir les coûts de divers projets industriels conçus dans le cadre du 3^e plan de développement 73-77.
- 28/7 — Signature à Dakar d'un accord maroco-sénégalais pour la réalisation d'un câble maritime Casablanca-Dakar.
- 28/8 — Signature à Rabat d'un accord maroco-gabonais de coopération en matière de formation de personnel hôtelier.
- 5/10 — Dahir portant publication de l'accord commercial, conclu entre le Maroc et le Zaïre, fait à Kinshasa le 14 octobre 1972. *B.O.R.M.* (3343), 24/11/76.
- 13/10 — Décret approuvant l'accord, conclu le 3 août 1976, entre le Maroc et la banque africaine de développement, pour garantie du prêt de 3 000 000 d'UC consenti par cette banque à la BNDE. *B.O.R.M.* (3339), 27/10/76.

Tunisie.

- 20/2 — Signature à Abidjan d'un protocole d'accord commercial additionnel entre la Tunisie et la Côte d'Ivoire.
- 22/7 — La BAD accorde à la BDET un prêt de 1,6 millions de dinars.
- 11/8 — Loi ratifiant l'accord portant création de la société africaine de réassurance. *J.O.R.T.* (51), 1^{er}/8/76.
- 16/8 — Aux termes d'un accord signé au siège du ministère du plan à Tunis la banque africaine de développement accorde à la Tunisie un prêt de 1,6 millions de dinars, assorti d'un taux d'intérêt de 7,5 % et remboursable en 10 ans avec un délai de grâce de deux ans, destiné au financement en devises de projets intéressant le secteur industriel.
- 21/8 — Signature d'une convention ivoiro-tunisienne, à Abidjan, entre la société ivoirienne SODEFEL et la STIL (tunisienne). Cette convention concerne l'assistance technique de la Tunisie pour la création, au nord de la Côte d'Ivoire d'une conserverie de fruits et légumes qui produira en 1980, 5 000 tonnes de produits finis. Sur 1 800 ha de terres irriguées, 600 agriculteurs fourniront la totalité de la matière première.

V. — ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS DU TIERS MONDE

Multilatéraux.

26/1 — Contrat de prêt de 1 million de DM accordé au Vietnam par la Banque libyenne pour l'étranger, la banque algérienne pour le commerce extérieur et l'Union des banques arabes et françaises.

Algérie.

- 13/1 — Signature d'un protocole d'accord commercial pour 1976 et d'un protocole d'accord de paiement entre l'Algérie et la Chine populaire.
- 17/1 — *El Moudjahid* annonce la conclusion d'un accord algéro-vietnamien de livraison de 300 000 T. de produits pétroliers en 1976, à l'occasion de la visite officielle à Alger du général GIAP (4 au 10 janvier).
- 24/1 — Signature à Alger du procès-verbal de 3 accords de coopération passés entre l'Algérie et la Chine populaire en matière de sériciculture, de pisciculture et de vulgarisation de méthodes culturelles.
- 6/2 — Signature d'un accord aérien algéro-pakistanaï. L'Algérie le ratifie par ordonnance du 20 avril 1976.
- 10/2 — Signature à New Delhi d'un accord commercial algéro-indien. L'Algérie le ratifie par ordonnance du 25/5/1976.
- 11/2 — Signature à Alger d'un accord cadre algéro-jamaïcain pour la fourniture à l'Algérie de 150 000 T. d'alumine par an.
- 12/3 — Signature à Pékin de l'accord sino-algérien de transport et de navigation maritime paraphé à Alger en octobre 1975.
- 25/3 — Ordonnance ratifiant la convention portant création du fonds spécial des pays membres de l'OPEP.
- 25/3 — Ordonnance ratifiant l'accord algéro-cubain de coopération scientifique et technique du 14/3/1975.
- 13/4 — Signature à Brasilia de l'accord maritime algéro-brésilien paraphé en septembre 1975.
- 17/4 — Signature à Alger d'accords d'échanges commerciaux algéro-cubains.
- 1^{er}/6 — Signature à Alger d'une convention algéro-péruvienne de coopération scientifique et technique; création d'une commission mixte. *J.O.R.A.* (2), 5/1/77.
- 1^{er}/6 — Signature à Alger d'un accord algéro-indien de coopération culturelle.
- 16/7 — Ordonnance portant ratification de la convention relative à la création du fonds de solidarité pour le développement économique et social des pays non-alignés, faite à Koweït le 30 août 1975.
- 16/7 — Ordonnance portant ratification de l'accord algéro-indien de coopération culturelle, signé à Alger le 1^{er} juin 1976.
- 16/7 — Un accord portant sur la formation pratique d'ingénieurs du Bangladesh dans les sociétés nationales pendant une période de 5 ans, est signé à Alger entre M. Fares et l'ambassadeur du Bangladesh à Alger, M. Arshad Uz Zaman.
- 17/7 — Renouvellement, à Ankara, de l'accord algéro-turc en matière d'échanges sportifs.
- 20/9 — Le ministre algérien des AE annonce que la RADP et la Guyana sont convenues d'établir entre elles des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs à compter de ce jour.
- 17/10 — *El Moudjahid* annonce la signature à Alger par M. Layachi Yaker et M. Mirza Nur-el-Huda, ministre du commerce et du plan du Bangladesh, d'un accord commercial prévoyant l'exportation et l'importation de nombreux produits permettant également des échanges dans le domaine culturel.

- 20/11 — Signature à Alger d'un accord d'échanges d'informations entre l'APS et l'agence indienne de presse Samachar.
- 8/12 — Signature à Alger d'un accord pétrolier entre l'Algérie et le Bengladesh.
- 14/12 — *El Moudjahid* fait savoir que deux contrats viennent d'être signés entre l'ONTF et la compagnie chinoise d'exportation des équipements complets, concernant d'une part le centre de production de graines de vers à soie de Bel-Abbès, et d'autre part la création d'un centre d'alevinage dans la station piscicole du Mazafran.
- 31/12 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature en Chine d'un accord algéro-chinois sur un avant projet élargi de construction d'une usine de fabrication d'instruments médico-chirurgicaux courants à Médéa.

Libye.

- 13/1 — Accord libyo-népalais pour l'établissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.
- 27/1 — Signature à Tripoli d'un protocole d'accord de coopération libyo-turc en matière de transports aériens et maritimes et de constructions navales.
- 28/1 — La Libye participe pour 40 millions de \$ au fonds d'aide de l'OPEP aux pays en voie de développement les plus pauvres.
- 6/2 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature d'un contrat de 12,7 millions de dinars libyens entre la Libye et l'Indian Airports development Corp. pour l'aménagement du nouvel aéroport de Ghat.
- 8/2 — Signature d'accords libyo-pakistanaï relatifs à la création d'un holding mixte, la Libyan-Pakistani Banking and Investment Company Ltd; à la constitution d'un centre islamique et à la fondation d'une maison d'édition. Le holding mixte financera des sociétés conjointes spécialisées : société d'investissement, compagnie de navigation maritime, usines de sucre et d'engrais au Pakistan. La Libye ratifie des accords en mai 1976.
- 20/2 — Signature de trois accords libyo-vietnamiens de coopération économique, technique et culturelle.
- 7/4 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature à Tripoli d'un protocole d'accord libyo-indien en matière de coopération technique industrielle.
- 5/5 — Loi ratifiant la convention libyo-turque de sécurité sociale.
- 16/6 — La RAL et la république populaire de Mongolie décident d'établir entre elles des relations diplomatiques au niveau des ambassades. Un communiqué est simultanément publié dans ce sens à Tripoli et à Oulan-Bator.
- 27/7 — La RAL et le Laos décident d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs.
- 9/8 — Un contrat a été passé avec la société indienne *Bharane* pour l'adjonction de deux génératrices de 120 mégawatts chacune à la station électrique de Tripoli-ouest. Par cette adjonction, la puissance de la station s'élèvera de 325 à 565 mégawatts. Coût de l'entreprise : 32 223 000 DL (près de 507 millions de FF).

Maroc.

- 20/2 — Paraphe, à Rabat, d'un protocole d'accord sino-marocain pour la construction d'un complexe sportif à Rabat.
- 30/8 — Décret portant publication de l'accord commercial à long terme et des lettres y annexées faits à Rabat, le 11/12/73 entre le Royaume du Maroc et la république de Cuba. *B.O.R.M.* (3334), 29/9/76.
- 6/10 — Etablissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs entre le Maroc et Saint-Domingue.

Tunisie.

- 2/1 — Accord de principe pour l'octroi d'un prêt de 15 millions de \$ par l'Iran à la Tunisie (financement du barrage de Sidi Salem).
- 1/4 — Signature à Tunis d'un protocole additionnel à l'accord commercial turco-tunisien du 17/7/67.
- 17/4 — Signature à Ankara d'un protocole additionnel de coopération culturelle tuniso-turque.
- 27/5 — Signature à Mexico d'un protocole d'accord entre l'agence TAP et l'agence mexicaine de presse.
- 11/11 — Signature d'un accord tuniso-iranien de coopération culturelle, à Téhéran.
- 11/12 — Signature à Tunis d'un accord-cadre tuniso-iranien de coopération technique, économique et culturelle.

VI. — ACCORDS AVEC LA FRANCE

Algérie.

- 2/4 — Signature à Alger d'un contrat de livraison de 70 milliards de m³ de gaz naturel liquéfié, à raison de 3,5 milliards par an à compter de 1980, entre la Sonatrach et Gaz de France. Il se substitue au contrat conclu avec le consortium européen SAGAPE, resté lettre morte.
- 25/5 — Ordonnance approuvant l'avenant du 3/2/76 à l'accord Sonatrach-CFP Total-Algérie du 5/6/73.
- 25/5 — Ordonnance approuvant l'avenant du 6/2/76 à l'accord Sonatrach-Elf Erap Algérie du 19/1/74.
- 30/6 — Signature entre la Sonatrach et Gaz de France d'accords portant aménagement des deux contrats du 30/9/68 et du 3/2/71, relatifs à l'approvisionnement de gaz de France en gaz naturel liquéfié algérien. Ces aménagements comportent un réajustement progressif du prix du gaz applicable à partir du 1^{er}/7/76 pour tenir compte des conditions du marché. Par ailleurs, publication d'un communiqué commun, simultanément à Paris et à Alger, mettant un terme au contentieux sur la question du relèvement des prix du gaz naturel, existant depuis avril dernier.
- 30/11 — Signature à Alger entre la SONIPEC et un consortium français (Desse-Imbert-Anver) d'un contrat portant sur la réalisation à Akbou, d'un complexe industriel de confection de chaussures. Mise en service en 1978.
- 7/12 — Signature à Paris d'un protocole d'accord de coopération en matière d'énergie solaire entre le CNRS français et l'ONRS d'Algérie.
- 8/12 — Les gouvernements français et algérien approuvent l'avenant au contrat du 2/4/76 signé le 13 octobre dernier entre gaz de France et Sonatrach et qui porte de 36,5 à 51,5 milliards de thermies par an les quantités de gaz naturel à livrer à la France entre 1980 et 2000.

Libye.

- 16/1 — Contrat avec la société française LGT pour l'installation d'un émetteur de télévision à Sirte.
- 2/3 — Conclusion d'un contrat de fourniture « clé en main » de deux unités de traitement de déchets solides pour un montant de 280 millions de FF entre la société française Peabody-Génie chimique Industriel et la Libye.
- 22/3 — Signature à Tripoli d'accords franco-libyens de coopération économique, culturelle, scientifique, maritime.
- 16/4 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature d'un contrat de surveillance de travaux entre l'Université de Benghazi et la société française OTH International pour la construction d'une faculté de médecine.

- 16/4 — *Marchés Tropicaux*, annonce la conclusion d'un contrat de 10 millions de FF entre la Libye et l'Institut géographique national français.
- 23/4 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature à Tripoli d'un contrat de 700 millions FF entre la firme française Fives-Cail-Babcock et la société libyenne National Cement Co., pour la réalisation, « clé en main », près de Khoms d'une cimenterie offrant une capacité annuelle de production d'un million de tonnes de « clinker ».
- 6/6 — La Libye commande dix patrouilleurs légers rapides à la France. Le rayon d'action maximum de ces unités du type « Combattante 2 » et construites à Cherbourg, est de 3 600 kilomètres à la vitesse de 15 noeuds.
- 16/6 — Un contrat de 750 000 de DL (environ 11,8 millions de FF) pour l'installation de sept stations de télévision, a été signé aujourd'hui entre le gouvernement libyen et la société française LMT. Celle-ci exécutera la première tranche du contrat avant la fin de cette année.
- 24/9 — Le conseil des ministres libyen a autorisé le ministre des communications à signer un contrat avec une firme française pour la construction et le revêtement de la route Awbari-Ghat, longue de 365,5 km. La durée des travaux est de 40 mois et leur coût s'élève à 3 565 200 de DL (à peu près 59 millions de FF).
- 4/10 — L'organisme général libyen des télécommunications signe un accord avec l'administration française des postes et télécommunications en vue du financement, à 50 %, d'un projet de câble sous-marin entre Tripoli et Marseille. Les travaux seront réalisés en association par l'Organisme libyen et par la société française *France Câbles et Radio*. L'accord est conclu pour une durée de 25 ans renouvelable; il porte sur un câble sous-marin susceptible de recevoir 480 circuits téléphoniques qui entrerait en service en 1978.
- 11/10 — Le ministère des communications passe un contrat avec une société française spécialisée pour la construction d'une route de 362 kms reliant Oubari à Ghat, dans la région de Sebha, au sud de la RAL. Les travaux dureront 40 mois et coûteront 500 millions de FF.
- 13/10 — L'organisme général libyen des télécommunications signe un contrat avec la société française Thomson pour l'installation d'un réseau d'ondes courtes devant relier plusieurs villes de la Libye méridionale. Ce projet, évalué à 7 900 000 de DL (près de 131 millions de FF) prévoit l'installation de 960 canaux téléphoniques et télégraphiques et les équipements pour la diffusion des programmes de radio et de télévision. Sa réalisation demandera 17 mois.
- 23/10 — Le conseil du commandement de la révolution libyenne ratifie les accords conclus entre la Libye et la France. Ces accords, paraphés à Tripoli en mars 1976, portent sur la coopération économique, technique, culturelle et maritime.
- 26/10 — Le *Journal Officiel* français du 26/10 publie le texte de l'accord aérien, signé à Paris le 24 mai 1974, entre la France et la Libye.

Maroc.

- 12/12 (annoncé le 14/1/76) — Signature d'un contrat de livraison de 25 chasseurs Mirage F1 pour la France au Maroc.
- 9/1 — Accord de principe franco-marocain pour la construction par la France du complexe pétrochimique de Mohammedia II, d'un montant de 800 millions de FF. Cf. le 2/3/76.
- 22/1 — Signature à Rabat d'une convention franco-marocaine de main d'œuvre et d'un avenant à la convention franco-marocaine générale de sécurité sociale.
- 18/2 — Signature à Rabat d'un accord pour l'exploitation du gisement de Boumâaden entre le BRPM et la société de Zellidja.

- 2/3 — Les sociétés françaises Procofrance, filiale de l'UOP Incorp. américaine, et Krebs viennent de signer un contrat avec le Maroc portant sur l'ingénierie et la réalisation d'une unité de raffinage pétrolier à Mohammedia. Coût : 160 millions \$.
- 12/3 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature d'un contrat entre l'Office régional de mise en valeur des Doukkala et SCET-Maroc, filiale de SCET-International (société centrale pour l'équipement du territoire, coopération internationale) pour l'étude et le contrôle de travaux relatifs à l'aménagement d'un périmètre irrigable par aspersion de 25 000 ha.
- 19/3 — Signature à Paris d'un nouvel accord financier franco-marocain. La France ouvre au Maroc un crédit global d'un milliard de FF, constitué par un prêt du Trésor de 270 millions de FF, et complété par des crédits privés garantis par l'Etat français.
- 25/3 — Signature à Paris de deux accords franco-marocains de coopération en matière de télécommunications : 1) pose d'un câble sous-marin Marseille-Tétouan (coût : 220 millions de FF). Cf. les 8 et 25/6/76; 2) assistance technique et échange d'informations.
- 30/3 — L'AFP annonce la conclusion d'un contrat entre la caisse marocaine de dépôts et de gestion et la société française Frantel pour la construction d'un hôtel « 5 étoiles » à Marrakech.
- 21/4 — Le conseil des ministres français adopte le projet de loi ratifiant l'accord franco-marocain sur la garantie des investissements privés et approuve l'échange de lettres du 15/7/75 portant sur ce sujet.
- 19/6 — Décret portant approbation et publication du protocole d'accord domanial et de ses annexes signés à Rabat le 30 octobre 1975 entre la France et le Maroc. B.O.R.M. (3321), 23/6/76.
- 25/6 — Selon *Marchés Tropicaux et Méditerranéens* un communiqué de la Cie industrielle des télécommunications CIT-Alcatel, filiale du groupe CGE, annonce que la Société Matelca (Sté marocaine de télécommunications par câble sous-marin) vient de commander au groupe CGE une nouvelle liaison sous-marine qui reliera Marseille à Tétouan.
- 2/7 — Loi française autorisant l'approbation de l'accord franco-marocain sur la garantie des investissements.
- 21/9 — Signature d'une convention entre le gouvernement marocain représenté par M. Ghissassi et la Société de constructions métalliques et d'industrie mécanique (filiale de Zellidja SA.). Cette convention porte sur la réalisation à Mohammedia (Maroc) d'une unité métallurgique.
- 26/9 — Coopération culturelle et technique franco-marocaine. Réunion à Paris entre la délégation marocaine présidée par l'Ambassadeur du Maroc à Paris, et la délégation française dirigée par M. Jean Laloy, directeur général des relations culturelles, scientifiques et techniques du Ministère des AE : signature du protocole annexe à la convention de coopération culturelle et technique du 13/1/72. Protocole conclu pour 3 ans et renouvelable par tacite reconduction (entrée en vigueur le 1^{er} octobre prochain).
- 17/10 — Publication au J.O. français de l'accord sur les transports routiers internationaux signé à Rabat le 13/02/74.
- 13/12 — Après ratification par les deux parties, entrée en vigueur de l'accord franco-marocain sur la protection, l'encouragement et la garantie réciproques des investissements.
- 16/12 — Signature à Paris de textes relatifs à la coopération culturelle et technique franco-marocaine et d'un protocole relatif aux volontaires du service national actif (VSNA).
- 25/12 — Publication au J.O. français de la loi approuvant l'avenant n° 2 à la convention générale franco-marocaine sur la Sécurité Sociale du 9/7/1965, signé le 22 janvier 1976.

Tunisie.

- 21/1 — Signature à Tunis d'un protocole de coopération entre l'association « Amitié des aveugles de France » et l'Union nationale des aveugles de Tunisie.
- 3/2 — Signature à Tunis d'un accord franco-tunisien d'échanges culturels et artistiques.
- 27/2 — L'Union nationale des agriculteurs tunisiens signe à Tunis, 2 protocoles d'accords de coopération avec, d'une part, la Fédération française de l'élevage bovin et, d'autre part, la fédération française de l'élevage ovin.
- 25/3 — Conclusion d'une convention franco-tunisienne de coopération et d'assistance en matière de protection et de sécurité civiles.
- 29/3 — Signature de l'accord portant achat à la SFI par l'Etat tunisien de la Société d'engrais phosphates NPK de Sfax.
- 23/4 — Signature à Tunis d'un accord de coopération entre TAP et l'Agence France-Presse.
- 14/5 — Signature à Paris d'un accord de coopération entre le CNRS et la Direction tunisienne de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.
- 19/5 — Signature à Paris d'une convention de prêt avec la France qui fixe les conditions d'utilisation d'un crédit de 24,5 millions de FF sur 25 ans, à 3 %, pour l'équipement des télécommunications tunisiennes, en application du protocole franco-tunisien de coopération financière du 6/6/75.
- 4/6 — Signature à Paris d'une convention franco-tunisienne en matière de sécurité sociale du personnel maritime.
- 16/6 — Signature à Tunis, entre la SEPA et la Société française Heurtey Industries, d'un contrat pour la réalisation à Gabès d'un complexe de production d'acide phosphorique et d'engrais.
- 19/6 — Signature à Annecy (France) d'un accord de jumelage entre le gouvernorat de Monastir et le département de Haute-Savoie.
- 29/6 — Signature à Tunis d'un protocole d'aide financière aux termes duquel la France versera en 1976 à la Tunisie une aide de 140 millions de FF sous forme de prêts du Trésor, complétant, notamment, le financement de la centrale électrique de Sousse et de la cimenterie de Thala.
- 30/6 — Adoption par le Conseil des ministres français d'un projet de loi autorisant l'approbation d'un avenant et d'un accord complémentaire en date du 12/9/75, relatifs à la convention générale franco-tunisienne du 17/12/65 en matière de sécurité sociale.
- 28/7 — M. Hédi Mabrouk ambassadeur de Tunisie en France et M. Yves Rolland, directeur général adjoint de la Caisse Centrale de Coopération économique, ont procédé, à Paris, à la signature de deux conventions d'application de l'accord de coopération économique conclu entre les deux pays. Ces conventions portent sur des crédits de plus de 10 milliards d'anciens francs destinés à l'acquisition de biens d'équipement industriels au profit de petites et moyennes entreprises tunisiennes et au financement de petits équipements et matières premières à acquérir sur le marché français.
- 11/8 — Loi portant ratification de l'accord conclu le 15 mars 1976, entre l'Etat Tunisien d'une part et l'Entreprise de Recherche et d'Activité Pétrolières (E.R.A.P.) et l'Aquitaine Tunisie d'autre part et relatif au programme d'appréciation de la découverte de gaz de Miskar dans le golfe de Gabès. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 11/8 — Loi portant ratification du protocole d'accord et de la Convention de rachat par le Gouvernement Tunisien de la Société NPK Engrais SAT. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.

- 31/8 — Signature à Paris de deux conventions de prêt portant sur une somme totale de 171 millions de FF destinés au financement de projets industriels et de télécommunications en Tunisie. Ces conventions ont été signées par M. Mabrouk ambassadeur de Tunisie à Paris, M. Vautrin-Gardinier au nom de la caisse centrale de coopération économique et M. Ali Kassem, directeur de la société tunisienne de Banque à Paris.
- 17/9 — La STEG vient de commander à Alsthom, pour un montant d'environ 125 millions de francs sept groupes à turbine à gaz, de chacun 25 MW, avec postes et auxiliaires. Cinq groupes similaires Alsthom sont déjà en service en Tunisie.
- 5/11 — Signature à Tunis d'un accord complémentaire avec la France concernant l'assurance-invalidité, l'assurance vieillesse et l'assurance décès des marins tunisiens et français.
- 9/12 — Signature à Tunis d'une convention d'ouverture d'un crédit acheteur de 37 millions de FF de la BNP, garanti par la COFACE, à la STEG. Durée 7 ans, avec deux années de grâce au taux de 7,5 % l'an; il est destiné à financer l'achat de trois turbines à gaz Alsthom de Sfax et Tunis.
- 13/12 — On annonce à Paris la signature d'une convention de coopération entre la Compagnie des Phosphates de Gafsa et les charbonnages de France.

VII. — ACCORDS AVEC LA RFA

Algérie.

- 13/5 — La firme ouest-allemande Strarcosa Maschinen annonce avoir reçu commande d'une usine « clé en main » de traitement du maïs qui sera installée à Maghnia (Tlemcen); coût: 105 millions de DM, capacité: 200 T/Jour.
- 14/5 — Signature d'un contrat entre la Sonitex et un consortium ouest-allemand dirigé par Famatex, du groupe Deutsche Babcock, pour la réalisation à Sidi Aïch, en 33 mois, d'un complexe de transformation de déchets textiles; plus de 1 000 emplois créés.
- 9/12 — La Sonacome signe avec la firme ouest-allemande Liebherr, un contrat d'un montant de \$ 320 millions, portant sur la réalisation à Ain-Smara d'un complexe visant la production de 100 engins mécaniques par an, avec un investissement de 85 % couvert par un crédit de 7 ans au taux d'intérêt de 7,25 %. La construction durera 30 mois environ.

Libye.

- 24/1 — Contrat avec la firme ouest-allemande Krupp pour la construction à Sebha, produit en main, d'une usine de boissons gazeuses d'un prix de revient supérieur à 1 million de dinars.
- 28/5 — *Marchés Tropicaux* annonce la conclusion d'un contrat de 3,8 millions de dinars L. entre la General Posts and Telecommunications Co. Libyenne et la firme ouest-allemande Siemens pour la réalisation d'un réseau par câbles à Benghazi.
- 20/8 — Selon *Marchés Tropicaux*, l'Organisme général libyen des P et T vient de passer un contrat pour des installations téléphoniques avec une firme ouest-allemande: nouveaux centraux automatiques à Tripoli, totalisent 20 200 lignes. (Coût: 3,8 millions de DL, à peu près 59 millions de FF). Ce projet permettra de porter le nombre des lignes à Tripoli à 150 000.
- 25/8 — Le ministre libyen de l'industrie et des richesses minières signe un contrat avec un consortium industriel ouest-allemand pour la fourniture et l'installation du complexe chimique d'Abou Kammache. En tête du consortium se trouve la société Salzgitter Industriebau.

Le projet prévoit l'exploitation et le traitement d'importants gisements de sel, en vue de la production de sel de cuisine, de soude caustique, de chlorure de polyvinyle (plastiques), d'acide chlorhydrique... etc., ainsi que la construction d'un port pour pétroliers et d'une puissante installation pour le dessalement de l'eau de la mer. Coût de l'entreprise: 150 millions de DL (près de 2 milliards 350 millions de FF).

- 20/10 — Un contrat de 379 000 de DL a été signé avec une firme ouest-allemande pour la mise en valeur de mille hectares de terres dans la région de Gharian et de M'Sellata.

Maroc.

- 26/5 — Décret approuvant le contrat de prêt de 30 millions de DM ainsi que la convention d'arbitrage y afférente conclus le 7/4/76 entre le Maroc et la Kreditanstalt für wiederaufbau (CRFA) pour la restructuration du port d'Agadir.
- 5/10 — Dahir portant publication de la Convention tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, ensemble le protocole final et l'échange de lettres, y annexés, faits à Rabat le 7 juin 1972 entre le Maroc et la RFA. *B.O.R.M.* (3340), 3/11/76.

Tunisie.

- 22/3 — Signature avec la RFA d'un procès verbal de financement d'un projet pilote de 20 millions de DM.
- 11/6 — Loi ratifiant la convention conclue à Tunis le 23 décembre 1975 entre la Tunisie et la RFA, en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et la fortune. *J.O.R.T.* (41), 15/6/76.
- 18/6 — Signature à Bonn d'un accord de coopération tuniso-ouest-allemand et d'un accord d'aide économique et financière aux termes duquel la RFA versera à la Tunisie, en 76-77, 70 millions de DM pour l'achèvement du barrage de Bou Heurtma et 30 millions de DM pour celui de Sidi Salem.
- 25/6 — A Bonn, signature d'un procès-verbal tuniso-ouest-allemand concernant un programme d'échanges culturels pour 1977-78.

VIII. — ACCORDS AVEC LES COMMUNAUTES EUROPEENNES

Algérie-Maroc-Tunisie.

- 7/1 — Au 20. Conclusion des accords de coopération Maghreb-CEE en matière commerciale, financière, technique et sociale: le 7, avec la Tunisie; le 9 avec le Maroc; le 17, avec l'Algérie.

Maroc-Tunisie.

- 1/3 — (chrono. AMT du 27/2): paraphe, à Bruxelles, du compromis Maroc-Tunisie-CEE modifiant les accords des 7 et 9/1/76.

Algérie.

- 26/4 — Signature à Alger, par MM. Ortoli et Bouteflika, des accords Algérie-CEE.

Maroc.

- 26/1 — On apprend la conclusion récente d'un accord de coopération entre le Centre national marocain de documentation et le Centre automatique de documentation de l'Agence européenne de recherches spatiales.
- 27/4 — Signature à Rabat de l'accord de coopération Maroc-CEE. La CEE prête au Maroc 130 millions d'U.C.

Tunisie.

- 25/4 — Signature à Tunis, de l'accord de coopération avec la CEE : la Tunisie va recevoir une aide de 95 millions d'U.C. (prêt de 41 millions d'U.C. par la Banque européenne d'investissements, 39 millions d'U.C. en prêts spéciaux et 15 millions d'U.C. sous forme de dons). Les dispositions commerciales entreront en vigueur dès le 1^{er} juillet 1976.

IX. — ACCORDS AVEC LES ETATS-UNIS

Algérie.

- 21/1 — Signature d'un nouveau contrat Sonatrach-Bechtel (firme américaine) concernant l'achèvement et la mise en service de la nouvelle usine de liquéfaction de gaz naturel d'Arzew.
- 9/2 — Signature d'un contrat entre la Sonatrach et la Société américaine Pullman incorporated pour la réalisation à Arzew d'une deuxième usine de liquéfaction de gaz naturel (capacité 10,5 milliards/m³ par an).
- 3/3 — Air Algérie commande 4 nouveaux appareils à la Société américaine Boeing (un 727 et trois 737).
- 12/4 — Signature à Boston entre la Sonatrach et la Société américaine Distrigas d'un accord fusionnant les deux contrats signés en 1969 et 1975 dans les dispositions ont été renégociées. Livraison de 1,2 milliards de m³ de gaz par an, pendant 20 ans, à compter du 1^{er}/1/78.
- 17/7 — La SONATRACH signe à Alger un contrat aux termes duquel la société américaine Foster Wheeler réalisera à Béthioua (Arzew) une nouvelle usine de liquéfaction (GNL 3) qui façonnera annuellement 15,750 milliards de m³ de gaz naturel. Cette usine permettra aussi l'extraction de 500 000 tonnes par an de propane et 450 000 tonnes de butane. La production débutera fin 1979.
- 23/9 — Signature par M. Hadjadj-Aoui, directeur général de la SONELEC et M. Fletcher, directeur de la société américaine de Boston «The Architects collaborative», d'un contrat en vue de la réalisation du futur INELEC (Institut National de l'Electricité et de l'Electronique) à Tlemcen, dont la mission première sera de répondre aux besoins en cadres des sociétés nationales sous tutelle du Ministère de l'Industrie et de l'Energie.
- 24/9 — *Marchés Tropicaux* rapporte l'annonce faite par la revue *Arab Gas and Oil* d'un accord conclu par Sonatrach pour l'octroi d'un prêt de \$ 21 millions par un consortium bancaire ayant comme chef de file la «Chase Manhattan Ltd». Ce prêt d'une durée de 5 ans, servira au financement de l'achat d'équipement pétrolier à la Société américaine «Hughes Toll Corporation».
- 4/10 — Signature à Alger entre la Sonatrach et la société américaine TENNECO d'un contrat de vente aux Etats-Unis et au Canada de 200 milliards m³ de GNL, sur 20 ans (Début des livraisons en 1981). La Sonatrach «ne concluera probablement pas de nouveau contrat de vente avant la découverte d'autres réserves de gaz naturel» annonce l'APS.
- 10/10 — Aux termes d'un contrat de 22 mois passé avec le BNEH (Bureau National des Etudes Hydrotechniques), le Bureau d'Etudes américain de San Francisco IECO est chargé de mettre au point le projet d'un plan d'aménagement hydraulique de l'Est-algérien.

Libye.

- 18/5 — Libyan Arab Airlines signe un contrat pour l'achat de deux Boeing 727 supplémentaires (coût : 7 250 millions de dinars L.).

Maroc.

- 14/1 — Décret approuvant le contrat de prêt de 8 millions de \$ conclu le 7/11/75 entre le Maroc et les Etats-Unis pour le financement du projet d'irrigation des Triffas.

- 26/1 — Accord de prêt entre l'Export Import Bank des Etats-Unis et le Maroc pour un montant de 7,6 millions de \$ destinés à l'achat de 2 « Boeing 707-320 C » par Royal Air Maroc.
- 22/2 — Le New York Times annonce la décision des Etats-Unis de vendre 24 avions de chasse au Maroc.
- 27/2 — *Marchés Tropicaux* annonce la conclusion récente d'une commande de 3 nouveaux Boeing 727-200 par Royal Air Maroc.
- 17/5 — Signature à Rabat d'un accord pour la fourniture au Maroc de 100 000 t. de blé par les Etats-Unis, avec crédit de 65 millions de DH. sur 25 ans.
- 14/6 — L'US-AID (Agence Gouvernementale américaine pour le développement international) consent au Maroc un prêt de 13 millions de \$ (environ 57 millions de DH) pour l'irrigation du périmètre des Doukkala. Signature à Rabat entre M. Benslimane et M. Robert Anderson, ambassadeur des Etats-Unis.
- 30/8 — Décret approuvant le contrat de prêt de treize millions de \$ conclu le 14 juin 1976 entre le Maroc et les Etats-Unis d'Amérique pour le financement du projet d'irrigation par aspersion des Doukkala-Zemamra. *B.O.R.M.* (3333), 15/9/76.
- 7/10 — Décret accordant la garantie de l'Etat à l'emprunt de 20 millions de \$ des Etats-Unis consenti par la City bank à l'Office chérifien des phosphates. *B.O.R.M.* (3338), 20/10/76.
- 17/12 — A Rabat, signature de l'accord pour la marocanisation des sociétés américaines Esso Standard Maroc et Esso Gaz.

Tunisie.

- 3/6 — Loi ratifiant la convention de prêt et de garantie conclue entre le Gouvernement tunisien et la société italo-tunisienne d'exploitation pétrolière d'une part et la Chase Manhattan Bank d'autre part. *J.O.R.T.* (38), 4/6/76.
- 5/6 — Signature à Tunis d'un accord culturel tuniso-américain. Les Etats-Unis confirment de ce fait leur participation à la campagne internationale pour la sauvegarde de Carthage.
- 7/6 — Signature à Tunis d'un accord de prêt entre les Etats-Unis et la Tunisie, pour un montant de 2,9 millions de \$ destinés à l'achat de 20 000 tonnes de blé tendre américain.
- 22/7 — Adoption en conseil des ministres du projet de loi ratifiant les accords conclus entre la Tunisie et les Etats Unis et relatifs à la vente de produits agricoles.
- 11/8 — Loi portant approbation du contrat de prêt et de garantie conclu entre la Société Tunisienne de l'Air « Tunis-Air » et le Gouvernement Tunisien, en tant que garant, d'une part et la City Bank et l'Eximbank d'autre part. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 16/9 — Signature à Washington d'un contrat de prêt tuniso-américain de 16,7 millions de \$ consenti par l'« Import-Export Bank » et la « First Bank de New York » pour l'acquisition de deux Boeing 727 par Tunis-Air.
- 29/9 — Signature à Tunis d'un accord entre la Tunisie et les Etats-Unis portant sur un prêt de \$ 200 000 intéressant le secteur de développement rural.

X. — ACCORDS AVEC LES AUTRES PAYS OCCIDENTAUX

Algérie-Maroc-Tunisie.

- 15/9 — Le CAFRAD vient de conclure avec le Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec un accord de coopération à moyen et long terme. Cette coopération porte sur la fourniture au CAFRAD d'experts consultants de budgétisation des programmes du développement urbain et rural et sur une assistance technique.

Algérie.

- 30/12 — (*El Moudjahid* du 1/1/75). Signature des documents relatifs au financement du contrat de vente de gaz naturel signé le 27/11/75 à Alger entre la Sonatrach et la So. belge Distrigaz qui apportera un crédit de 325 millions de \$ environ, dont 200 de crédits liés.
- 12/2 — Signature à Alger de deux contrats entre la Sempac et les firmes italiennes Intercoop et Sanguati pour la réalisation de 5 minoteries. Montant 200 millions de DA.
- 20/2 — Signature de deux protocoles d'accord algéro-canadiens en matière de formation professionnelle et intéressant l'Institut de technologie de la Santé d'Oran et l'Institut Supérieur maritime de Bou Ismaïl.
- 1/3 — La Sonatrach emprunte 33,7 millions de sterling à la Lloyds Bank de Londres (règlements d'une commande passée à la firme britannique Procom pour la nouvelle raffinerie de pétrole de Bejaïa).
- 16/3 — Signature d'un contrat entre la SNMC et le groupe suédois Sentab-Isab, portant réalisation « produits en mains » d'une importante unité de fabrication de béton cellulaire « Siporex », le coût s'élèvera à 120 millions de dinars sera implantée à Oum Tebboul, emploiera 400 personnes et aura une capacité de production de 540 m³ par jour. Entrée en production en vue pour le 1^{er} semestre 1979.
- 13/4 — Signature d'un contrat entre la Sonatrach et deux firmes japonaises (Japan gazoline et Itoh) pour la réalisation à Hassi R'Mel de deux unités de traitement de gaz naturel (capacité unitaire: 20 milliards m³/an; coût: 480 millions de \$ dont 330 avancés par l'Import-Export Bank de Tokyo et remboursables en 10 ans après achèvement des travaux) signature le 28/4 à Tokyo de cet accord de prêt.
- 20/4 — Signature d'un contrat d'assistance technique entre la Sonatrach et la firme japonaise Showo Oil pour la formation à Arzew, pendant 2 ans, de techniciens du raffinage des hydrocarbures.
- 27/5 — Signature à Alger d'un accord commercial à long terme algéro-canadien pour la livraison d'un million de tonnes de blé tendre à l'Algérie pendant trois ans.
- 15/6 — Dans un communiqué publié à Bruxelles, la Sonatrach, Distrigaz et la Société Générale de Banque, annoncent conjointement la mise en vigueur des conventions conclues à la fin 1975 pour la vente de gaz algérien à la Belgique: cette dernière s'est engagée à acheter, à partir de la fin de 1979, 3,5 milliards de m³ de gaz naturel algérien par an pendant 20 ans, quantité qui pourrait être portée à 5 milliards de m³. La Société Distrigaz de son côté mettra à la disposition de Sonatrach un crédit de 5 milliards de francs belges (\$ 125 millions) pour la construction des unités de liquéfaction de gaz, et un groupe de banques belges un crédit de 8 milliards de francs belges (200 millions) pour l'achat de biens et services d'origine belge destinés à l'usine d'Arzew. L'accord prévoit enfin que la CNAN sera chargée de la moitié du transport de gaz entre Arzew et le port belge de Zeebrugge.
- 23/6 — Un contrat pour la construction à Médéa d'un complexe chimico-pharmaceutique d'antibiotiques est signé à Alger entre la SNIC et la société d'engineering Ct. P/S P.A. (Italie).
- 25/6 — La SONITEX signe avec le consortium belge SYBETRA et la société belge Union Cotonnière, un contrat pour la construction d'un complexe textile à Laghouat.
- 26/6 — On apprend dans *El Moudjahid* que la SOMERI (Société d'Etudes et de Réalisation Industrielle algéro-suisse) et le groupe suisse Rinsoz et Ormond S.A. viennent de signer un accord pour la construction de 4 fabriques de tabac à Constantine, Alger et Oran.
- 30/6 — Signature entre la SNMC et une société japonaise d'un contrat portant sur la réalisation de l'extension de la cimenterie d'El-Asnam de 1 Million de tonnes par an à 2 millions.

- 30/6 — Signature à Alger entre M. Ahmed Ghozali, pdt directeur général de la Sonatrach et M. Franco Giatti du côté italien, pour la firme Nuovo Pignone, filiale de l'ENI, d'un contrat portant sur la construction de deux stations d'injection de gaz naturel à Hassi R'Mel, d'un montant de 950 millions de dinars environ.
- 27/8 — Selon *Marchés Tropicaux*, un contrat vient d'être signé avec la firme de construction britannique «Merlin Construction Ltd» pour la construction de 1 050 logements d'un coût total de 11 millions de livres sterling.
- 4/9 — Et 9. Signature à Alger de deux accords de coopération algéro-canadiens sur la formation des cadres gestionnaires, portant sur des prêts à long terme s'élevant respectivement à \$ 2,55 millions et \$ 1 million, au bénéfice de l'INPED. Les deux accords ont été signés du côté algérien par M. Abdelmadjid Rafa et par M. Wilfrid Grey Licari pour le Canada.
- 29/9 — Signature à Alger d'un accord pour le financement d'un programme de constructions de silos à céréales, entre l'Algérie et le Canada: 40 millions de \$ canadiens remboursables en 50 ans avec différé de 10 ans et sans intérêt.
- 16/10 — M. Layachi Yaker et M. Antonio Barreto, ministre du commerce portugais, signent à Alger un accord commercial d'une durée d'un an renouvelable, portant sur des échanges de produits divers, définis par l'intermédiaire d'une commission mixte.
- 11/11 — La SNMC signe avec la firme italienne Technobrick un contrat en vue de la réalisation « produit en main » à Didouche Mourad d'une briqueterie ayant une capacité de production de 100 000 tonnes de briques par an.
- 21/12 — Un contrat d'études et de réalisation est signé à Alger entre le secrétaire d'Etat à l'hydraulique sous la présidence de M. Abdellah Arbaoui et la société italienne Sogène, représentée par M. Matteo Costantino, en vue de la construction d'un barrage au sud d'El-Khemis. Les travaux débiteront dans le début de 1977 pour s'achever dans un délai de 42 mois.
- 23/12 — Dans un communiqué publié à Rome, la Sonatrach et le groupe pétrolier d'Etat italien ENI confirment qu'ils ont renoncé à la construction d'un gazoduc qui devait relier les puits de gaz naturel algérien à la Sicile, via la Tunisie et le détroit de Messine. Ce projet a été remplacé par un accord signé entre les deux parties le 24 novembre dernier, qui prévoit la livraison par méthanier de GNL au rythme de 8,5 milliards de m³ par an pendant 20 ans, à partir de 1981, à partir de Skikda. La raison de ce changement tient selon le communiqué, à l'absence d'accord entre l'ENI et le gouvernement tunisien au sujet du passage de l'ouvrage sur son territoire.

Libye.

- 19/3 — La compagnie nationale libyenne de transport maritime commande 2 cargos de 7 500 tonnes aux chantiers japonais d'Osaka. Ce contrat doit être approuvé par les deux gouvernements.
- 14/4 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature d'un contrat de plus 1 800 000 dinars libyens entre la société libyenne General Posts and Telecommunications et la Nippon Electric Company (liaison Bani Walid-Khoms, projet Benghazi-Rujma-Abyar, équipement des aéroports de Tripoli et Benina).
- 21/5 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature d'un contrat entre le ministère libyen des collectivités locales et une firme autrichienne pour la réalisation d'un réseau d'assainissement à Zliten (coût: 9 millions de dinars L.).
- 28/5 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature, un avril dernier, d'un contrat de 4,6 millions de dinars L. entre le ministère libyen des collectivités locales et une firme autrichienne, pour la réalisation du réseau d'assainissement de Sabratha.
- 18/6 — Selon *Marchés Tropicaux*, les firmes japonaises Nippon Kokan Kaisha et Sumitomo Metal Industries ont conclu ensemble un accord pour l'exportation de 20 000 tonnes de tubes d'acier vers la Libye, qui seront utilisés dans les forages pétroliers. Le contrat a été conclu avec l'Arabian Gulf Exploration Co.

- 23/6 — Les statuts d'une société hispano-libyenne pour la pêche en haute mer et dans le bassin méditerranéen sont sur le point d'être signés. 51 % des actions appartiendront à la Libye, 49 % à l'Espagne.
- 25/6 — Le département libyen de l'aviation civile a passé un contrat de 753 000 DL (près de 12 millions de FF) avec la société japonaise Sumito Electric Industries Co, pour la fourniture et la pose de câbles de contrôle téléphonique, aux stations d'émission et de réception des aéroports internationaux de Tripoli et de Benina. Il s'agit de relier ces stations par câbles avec les tours de contrôle et les centres météo des deux aéroports.
- 6/8 — *Marchés Tropicaux* annonce que la société belge H.M.S. a reçu une commande d'environ un milliard de FB pour la fourniture d'une usine de fabrication de verre plat, pour Azzizia, en Libye. L'installation, qui sera mise en service vers le milieu de 1978, aura une capacité de production de 75 tonnes par jour.
- 20/8 — Selon *Marchés Tropicaux*, l'organisme général libyen des P et T vient de passer un contrat avec une firme japonaise pour l'aménagement d'un réseau téléphonique de 8 000 lignes à Zawia, à 44 km. à l'Ouest de Tripoli (août : 519 000 DL).
- 8/9 — La Société Générale Libyenne du Tabac signe avec la société italienne Wilma un contrat pour la fourniture et l'installation, clés en main, d'une fabrique de cigarettes. Cette fabrique, qui coûtera 40 millions de DL (environ 650 millions de FF) aura un rendement de quelque vingt millions de cigarettes par jour.
- 14/9 — L'administration libyenne des postes et télécommunications signe avec une société japonaise un contrat pour la construction d'une station de radio d'ondes ultra-courtes reliant Agadebia à Koufra. Les travaux, qui coûteront 5 millions de DL, doivent être terminés dans les seize mois de la signature du contrat.
- 24/10 — Signature à Tripoli d'accords libyo-autrichiens dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture, du pétrole, du commerce et de la formation professionnelle.
- 2/11 — Aux termes d'un contrat passé entre la Libye et la Société finlandaise Vesi-Pekka Oy, celle-ci vient de se voir confier les travaux de modernisation et d'agrandissement du port de Azzawiyah, près de Tripoli.
- 4/11 — Conclusion d'accords libyo-portugais de coopération économique, technique et culturelle.
- 6/11 — La Cie Nationale des pétroles de Libye passe, avec la Société italienne Foster Wheeler un contrat de 50 millions de DL pour la réalisation du complexe d'engrais à base d'urée, à Marsa El-Brega, terminal pétrolier dans l'Est du pays. Le complexe, qui emploiera près de 400 travailleurs, préparera la voie à d'autres unités utilisant l'urée brute pour la production de dérivés, comme la mélanine et la formaldéhyde.
- 10/11 — Le ministre libyen de l'industrie passe avec la firme britannique Massey-Fergusson un contrat pour l'installation à Argeila, non loin de Tripoli, d'une usine de montage de tracteurs d'une capacité de 5 000 unités par an. L'usine, dont la réalisation demanderait trois ans, emploiera 600 travailleurs.
- 18/11 — La Cie Générale Libyenne pour l'industrialisation signe un contrat avec la FIAT pour la constitution, à Tadjoura (près de Tripoli) d'une société mixte pour le montage des camions et autobus FIAT, et pour la fabrication des accessoires et pièces de rechange. Coût de l'entreprise : 20 millions de DL, soit près de 340 millions de FF.
- 1/12 — La Libye acquiert 9,1 % du capital de FIAT, qui passe de 150 à 165 milliards de lires. L'accord de la R.A.L. avec la firme automobile de Turin prévoit également :
- une émission d'un prêt de 90 milliards de lires, à 9,5 % sur le marché des obligations. Ces obligations seraient convertibles en actions Fiat à partir de juin 1978, ce qui porterait alors la participation libyenne à 13 % du capital;
 - un prêt libyen à long terme (104 millions de dollars sur dix ans). Au total, l'opération porte sur 415 millions de dollars, soit le cinquième du déficit de la balance italienne des paiements.

L'apport libyen d'argent frais permettait à FIAT de porter la production de son usine de Togliattigrad à un million de véhicules par an.

- 30/12 — Signature d'un contrat, avec la Société hollandaise Brotic pour l'établissement du projet technique et le cahier des charges relatifs à la construction d'un oléoduc reliant la région de Hamada al-Hamra à la raffinerie de Zaouiyya et ayant une capacité de 65 000 barils de pétrole brut par jour.

Maroc.

- 15/1 — Etablissement de relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs entre le Maroc et le Vatican.
- 20/1 — Accord entre l'I.N.I. espagnol et l'Office chérifien des phosphates pour la constitution d'une société d'économie mixte contrôlée à 65 % par le Maroc et vue de l'exploitation des phosphates de Bou Craa. Cf. Le 24/4/76.
- 22/1 — Signature à la Valette de 4 accords de coopération économique et technique, culturelle et scientifique, commerciale, et de suppression des visas, entre Malte et le Maroc.
- 30/1 — Signature à Madrid d'un accord de coopération entre la Radio-télévision marocaine et la télévision espagnole.
- 17/2 — Signature à Tokyo d'un accord de prêt par le Japon d'un montant de 30 millions de yens (10 millions de \$).
- 25/3 — Signature à Lisbonne d'un accord maroco-portugais en matière de pêche maritime.
- 12/4 — Dahir publiant la convention d'aide mutuelle judiciaire, d'exequatur des jugements et d'extradition entre le Maroc et l'Italie, signée à Rome le 12/2/1971.
- 23/4 — *Marchés Tropicaux* annonce la conclusion d'un contrat d'installation de 6 liaisons hertziennes par la Société belge Bell Téléphone au profit des PTT marocains.
- 24/4 — Signature à Madrid des accords maroco-espagnols pour l'exploitation en commun des phosphates de Bou Craa. Partage du capital de la Société FOSBUCRAA à raison de 65 % pour le Maroc et 35 % pour l'Espagne.
- 27/4 — Signature d'un accord de prêt entre le Fonds de coopération économique d'Outre-mer du Japon et le Maroc, portant sur une somme de 3 milliards de yens pour le financement d'équipements ferroviaires au Maroc. Approuvé par décret, au Maroc, le 30/6/1976.
- 22/5 — Signature d'un accord monétaire hispano-marocain sur le retrait de la peseta du Sahara occidental.
- 25/6 — Paraphe, de 4 protocoles maroco-belges concernant l'enseignement agronomique, la coopération agricole, la formation de techniciens de laboratoire, la coopération universitaire pour la formation de cadres supérieurs.
- 2/7 — M. Ghissassi préside à la signature de 3 contrats entre la société des engrais Fertima (filiale de l'OCP) et la société espagnole Siereland. Ces contrats portent sur la construction au Maroc de 8 usines d'engrais.
- 12/7 — Signature à Rabat d'un accord réglant le contentieux maroco-belge concernant la récupération des terres. Ce texte prévoit que les citoyens belges dont les terres ont été reprises par l'Etat marocain seront indemnisés.
- 13/7 — Etablissement de relations diplomatiques entre le Maroc et l'Australie.
- 8/9 — L'AFP mentionne qu'un groupement bancaire britannique vient d'accorder un prêt de 10 millions de £ à la société nationale de sidérurgie de Nador. Ce prêt doit faciliter le financement d'un contrat passé entre la société marocaine et le bureau d'experts conseils britanniques W.S. Atkins et portant sur l'établissement des plans et de la surveillance de la construction de ce complexe. Cf. le 9.

- 19/10 — Signature à Rabat de 6 protocoles de coopération entre le Maroc et la Belgique : 3 de ces protocoles concernent l'agriculture, les 3 autres portent sur la géologie et l'enseignement supérieur.
- 10/12 — La société nationale des matériaux de construction (SNMC) vient de signer un contrat d'expertise avec une firme britannique (Associated Portland Cement Manufacturers) d'un montant de 2,4 millions de livres, en vue de la construction d'une deuxième cimenterie au Maroc.
- 10/12 — Signature à Rabat d'un accord maroco-danois de coopération dans les domaines du commerce, de l'agriculture, du tourisme et des travaux publics.

Tunisie.

- 2/2 — Signature à Bruxelles, d'un accord de coopération aux termes duquel la Belgique accorde à la Tunisie un prêt de 50 M. de F.B., remboursables sur 30 ans à un taux de 2 %.
- 11/3 — Signature d'un accord tuniso-belge de coopération cinématographique.
- 23/3 — Signature à Tunis d'un accord de prêt avec le Canada portant sur 23 925 000 dollars canadiens destinés au financement d'un projet de la STEG.
- 25/3 — Signature à Madrid d'un accord aérien tuniso-espagnol.
- 27/4 — Signature d'un accord tuniso-grec de coopération commerciale, culturelle et technique.
- 14/5 — A La Haye, paraphe du texte d'une convention tuniso-néerlandaise définissant le cadre et l'étendue des avantages accordés aux travailleurs tunisiens aux Pays-Bas en matière de sécurité sociale.
- 15/5 — Signature à Tunis d'un contrat, avec le Canada, pour les études du barrage de Sidi Saad, dans le cadre du programme tuniso-canadien de coopération.
- 26/5 — Signature à Tunis d'un nouvel accord commercial entre la Tunisie et l'Autriche.
- 19/6 — Signature à Rome, de plusieurs accords avec l'Italie. 1) achat par l'Italie de 21 000 tonnes d'huile d'olive tunisienne au prix d'intervention communautaire. 2) Permission aux pêcheurs italiens de pêcher dans certaines zones limitées et à des périodes déterminées contre une redevance adéquate. 3) un accord d'aide alimentaire portant sur la fourniture par l'Italie de 13 245 tonnes de farine.
- 24/6 — A Stockholm, signature d'un accord intergouvernemental de coopération entre la Suède et la Tunisie : la Suède s'engage à participer à la réalisation du V^e Plan tunisien avec une contribution triennale pour la période 76/79, dont une première tranche de 4 millions de dinars pour l'exercice 76/77 a fait l'objet de ce premier accord.
- 3/7 — Signature à Tunis d'un accord tuniso-helvétique de coopération financière (ouverture à la Tunisie d'un crédit mixte de 40 millions de FS. composé d'un crédit public sans intérêt et de crédits consentis par un consortium de banques suisses qui seront affectés à l'importation de biens d'équipements suisses.
- 14/7 — Durant son voyage de retour des États-Unis, M. Bourguiba junior a signé lors d'une escale à Dublin, un accord de coopération (en tant que président du CEPEX) avec l'agence irlandaise de coopération : aux termes de cet accord l'agence irlandaise s'engage à apporter au CEPEX les fruits de son expérience. En échange le CEPEX donnera à l'agence irlandaise des informations relatives aux marchés arabes et africains.
- 22/7 — Adoption en Conseil des ministres du projet de loi approuvant un contrat de prêt passé avec la Banque néerlandaise d'investissements pour les pays en voie de développement.
- 28/7 — Signature d'un accord de coopération agricole, entre la Tunisie et les Pays-Bas, prévoyant la construction de 4 unités de productions d'œufs et de viande de volaille. Prêt néerlandais d'un million de DT environ.

- 7/8 — M. Hamed Hammar, directeur de la coopération internationale au ministère des AE et M. Oscar Rossetti ambassadeur de Suisse en Tunisie, ont procédé à la signature de l'avenant à l'accord de coopération technique entre le gouvernement de la république tunisienne et le conseil fédéral suisse. Cet avenant prévoit le renforcement de la coopération en personnel enseignant à l'ENIT et la formation en Suisse de cadres tunisiens pour assurer la relève des enseignants suisses.
- 11/8 — Loi portant ratification de l'amendement à l'accord de prêt entre le Gouvernement de la République Tunisienne et le Gouvernement du Canada pour la construction de lignes transporteurs d'énergie électrique et le renforcement des postes de transformation. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 11/8 — Loi ratifiant l'accord général de coopération économique, culturelle et technique entre le Gouvernement de la République Tunisienne et le Gouvernement de la République Hellénique. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 11/8 — Loi portant approbation de l'accord relatif au « Permis du Sud » conclu entre l'Etat tunisien d'une part, la Société AGIP SPA et la Société Italo-Tunisienne d'Exploitation Pétrolière SITEP d'autre part. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 12/8 — Signature d'un accord de coopération tuniso-canadien concernant l'équipement de l'hôpital principal de Menzel-Bourguiba. Ce programme prévoit notamment la mise à la disposition de l'hôpital de deux médecins, de personnel paramédical, et l'octroi de bourses de stage.
- 12/8 — Signature entre l'OTD (office des terres domaniales) et des firmes néerlandaises, de deux contrats dans le cadre du développement de l'élevage. Crédits alloués : 4 millions de florins, destinés à la construction de 4 étables industrielles au complément d'équipement des étables existantes, et à l'installation à Endhiga d'une usine de fabrication d'aliments pour du bétail (capacité : 5 t à l'heure).
- 30/8 — Signature d'un avenant à l'accord tuniso-suisse de coopération technique du 7 août 1972. Cet avenant prévoit notamment le renforcement de la coopération en personnel enseignant et la formation en Suisse de cadres tunisiens.
- 15/9 — Ratification à Tunis de la convention générale de sécurité sociale conclue entre la Tunisie et la Belgique et signée à Tunis le 29 janvier 1976.
- 17/10 — *L'Action* annonce qu'un accord de prêt de \$ 4,8 millions destinés à financer des projets de planning familial a été signé à Washington entre la Norvège et M. Ali Hedda pour la Tunisie.
- 24/12 — Signature, avec la Suisse, d'un nouvel accord commercial qui remplace et élargit la convention de 1961.

XI. — ACCORDS AVEC LES PAYS SOCIALISTES EUROPEENS

Algérie.

- 31/12 — Signature d'un protocole algéro-roumain relatif au passage du système de paiement en clearing au système de paiement en devises convertibles à compter du 1/1/76.
- 17/1 — Paraphe à Alger d'un important protocole d'accord de coopération économique algéro-soviétique (cf. le 27).
- 27/1 — Signature à Moscou de 2 protocoles d'accords de coopération algéro-soviétique concernant la mise en valeur du gisement de fer de Gara Djebilet et le développement de l'énergie électrique en Algérie.
- 7/2 — Signature à Alger d'une convention judiciaire algéro-hongroise.
- 11/2 — Signature à Alger de deux accords algéro-soviétiques en matière de formation professionnelle.

- 12/2 — Signature à Alger d'un programme de coopération algéro-yougoslave en matière d'information.
- 26/2 — Signature d'un protocole d'accord algéro-soviétique en matière d'échanges culturels et sportifs.
- 27/2 — Signature d'un contrat de coopération algéro-soviétique en matière d'enseignement.
- 28/2 — Signature à Alger d'un protocole d'accord de coopération culturelle entre l'Algérie et la Pologne.
- 3/3 — Signature à Alger d'un procès-verbal algéro-yougoslave portant sur des projets en matière agro-alimentaire.
- 10/3 — Signature à Budapest d'un protocole d'accord algéro-hongrois en matière de jeunesse et des sports.
- 11/3 — Paraphe à Alger d'un accord de coopération agricole algéro-bulgare.
- 19/3 — Signature d'un contrat entre l'URSS et le ministère algérien de l'enseignement supérieur pour la réalisation en Algérie de deux projets intégrés de formation de spécialistes, en chimie industrielle et en mathématiques appliquées.
- 25/3 — Ordonnance ratifiant l'accord commercial à long terme algéro-yougoslave du 13/12/1975.
- 13/4 — Signature à Alger d'un accord de coopération algéro-polonais en matière de productions animale, végétale et forestière.
- 20/4 — Ordonnance portant modification de l'accord maritime entre les gouvernements algérien et polonais du 8/11/75.
- 23/4 — Signature à Alger d'un protocole d'accord de coopération culturelle et scientifique entre l'Algérie et la Hongrie pour 1976, 1977 et 1978.
- 26/4 — Signature à Belgrade d'un protocole d'accord de coopération algéro-yougoslave concernant 9 projets de développement agricole en Algérie.
- 27/4 — Signature à Moscou d'un accord algéro-soviétique de coopération pour la réalisation d'une usine d'électrolyse d'aluminium à M'Sila (capacité annuelle : 140 000 T ; coût : 1,5 milliards de DA remboursables en 10 ans au taux de 4 %).
- 30/4 — Signature à Sofia d'un protocole d'accord algéro-bulgare en matière de coopération agricole et agro-alimentaire concernant une quinzaine de projets algériens.
- 5/5 — Signature à Bucarest d'un protocole d'accord de coopération algéro-roumain dans le domaine agricole.
- 8/5 — Signature à Budapest d'un protocole d'accord de coopération algéro-hongrois en matière agricole.
- 17/5 — Signature à Varsovie d'un accord de coopération algéro-polonais en matière agricole.
- 25/5 — Ordonnance ratifiant l'accord commercial algéro-hongrois à long terme du 3/11/1975.
- 3/7 — Signature à Alger d'un procès-verbal algéro-soviétique sur la mise en œuvre des projets de coopération technique en matière agricole, étudiés du 10/5 au 27/6 par les deux pays.
- 7/7 — Au 27. Négociation et signature en URSS et en RDA de protocoles d'accords de coopération agricole avec l'Algérie.
- 29/7 — Signature à Moscou d'un protocole de coopération entre l'UNJA d'une part la jeunesse communiste Léniniste et le Comité des organisations de jeunesse soviétiques, d'autre part.
- 30/8 — Signature à Prague d'un accord commercial algéro-tchécoslovaque à long terme, valable jusqu'en 1979. Au cours des 5 dernières années ces échanges ont quadruplé pour atteindre en 1975 une valeur de 26 millions de \$.

- 23/9 — Au cours d'un séjour en Algérie, M. Ion Patan, vice-premier ministre de la Roumanie et ministre du commerce extérieur, signe avec M. Layachi Yaker deux documents : un accord commercial à long terme valable pour la période 1977-1979 avec paiement en monnaie convertible et un protocole additionnel pour l'année 1977. Cet accord permettra de faire passer les échanges commerciaux algéro-roumains de \$ 100 millions en 1975 à \$ 250 millions en 1977.
- 28/9 — Signature, à Alger, d'un protocole d'accord de coopération culturelle et scientifique algéro-tchécoslovaque.
- 11/10 — Signature d'un protocole d'accord de coopération culturelle et scientifique algéro-yougoslave.
- 4/11 — Signature à Alger d'un accord algéro-hongrois de coopération en matière d'hydraulique.
- 9/11 — Signature à Alger d'un accord algéro-polonais de coopération judiciaire : code de la famille, code pénal, droit des successions etc...
- 19/11 — Signature à Moscou d'un protocole de coopération entre l'agence soviétique des droits d'auteurs et son homologue algérienne, sur la base de l'aménagement du système international de protection des droits d'auteurs en vue d'assurer aux PVD leur accès effectif aux valeurs de la culture mondiale.

Libye.

- 9/1 — Signature à Tripoli d'un accord Libyo-yougoslave de formation dans le domaine de la Santé.
- 26/1 — Signature à Tripoli d'un accord de coopération entre l'ARNA et l'Agence Bulgare de Presse.
- 24/2 — On apprend à Budapest que la Hongrie a signé un contrat avec la Libye pour la construction d'une ligne de chemin de fer Tripoli-Tunisie.
- 6/3 — Selon le Journal jordanien *Al Chaab*, la Libye a conclu avec l'URSS un contrat de fourniture d'armes pour 1 milliard de \$.
- 16/4 — *Marchés Tropicaux* annonce la signature d'un accord aérien libyo-tchécoslovaque.
- 5/5 — Promulgation des lois ratifiant les accords suivants : accord aérien libyo-hongrois; accord libyo-hongrois de coopération en matière vétérinaire.
- 10/10 — Signature d'un accord de coopération entre la R.A.L. et la R.D.A. dans les domaines économique, scientifique, technique, sanitaire, industriel et des télécommunications.
- 27/10 — Le communiqué commun publié à l'issue des entretiens libyo-polonais de Tripoli fait état des accords conclus entre les deux pays dans les domaines scientifiques, culturel, économique, et dans ceux du transport aérien et de l'informatique.
- 25/12 — Signature à Tripoli de 5 accords de coopération libyo-bulgares en matière économique, technique, scientifique, culturelle et de télécommunications.

Maroc.

- 5/3 — Rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la RDA, rompues le 13/11/1975.
- 20/5 — Signature à Rabat d'un accord de crédit entre le Maroc et la Tchécoslovaquie pour financer certaines importations marocaines.
- 30/6 — A Rabat, paraphe d'un accord maroco-polonais à long terme de coopération économique et technique (agriculture, industries alimentaires, chimiques et mécaniques, mines, géologie, transports).

- 30/9 — M. Bouchaara, directeur du département des relations culturelles du ministère d'Etat chargé des AE et l'Ambassadeur de Hongrie à Rabat procèdent à l'échange des instruments de ratification d'un accord culturel et scientifique maroco-hongrois. Cet accord tend à renforcer la coopération dans les domaines de la science et de l'enseignement.
- 30/10 — A Varsovie, signature d'un accord maroco-polonais de coopération économique, scientifique et technique et échange des instruments de ratification de l'accord culturel conclu au début de l'année.
- 17/12 — A Rabat, paraphe d'un accord maroco-roumain pour la création entre les deux pays d'une grande commission mixte de coopération, et d'un protocole commercial pour 1977.

Tunisie.

- 22/1 — Signature d'un accord de coopération entre l'Agence T.A.P. et l'Agence télégraphique bulgare BTA.
- 28/2 — Paraphe, à Tunis, d'un accord consulaire tuniso-roumain.
- 3/3 — Signature à Tunis de 4 documents de coopération tuniso-tchécoslovaque : protocole additionnel à l'accord commercial du 3/1/73; procès-verbal relatif aux échanges commerciaux et à la coopération économique et technique; programme culturel pour 1976 et 1977; procès-verbal des travaux de la sous-commission des échanges culturels.
- 31/3 — Signature à Tunis d'un accord de programme d'échanges culturels et scientifiques entre la Tunisie et la Pologne.
- 8/4 — Signature à Tunis d'un protocole d'accord tuniso-soviétique en matière d'échanges commerciaux (importation de ciment; exportation d'huile d'olive et de vin).
- 15/4 — Signature à Tunis d'un accord tuniso-soviétique de coopération économique et technique. Ouverture par l'URSS à la Tunisie d'un crédit de 32 millions de D.T. destiné à financer des projets d'hydraulique.
- 18/5 — Signature à Bucarest d'un accord Tuniso-roumain de fourniture d'assistance technique par la Roumanie en matière agricole.
- 25/6 — Signature avec la Yougoslavie d'un accord entre la STEG et la firme yougoslave ISKRA d'industrie de télécommunications, d'électronique et d'électromécanique qui construira en Tunisie une fabrique de compteurs d'électricité.
- 22/7 — Signature à Moscou d'un protocole d'accord de coopération Tuniso-soviétique en matière de thermalisme.
- 11/8 — Loi portant ratification de l'accord sur le développement de la Coopération Economique et Technique signé à Tunis le 15 avril 1976 entre la Tunisie et l'URSS. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 2/9 — Signature à Prague d'un accord tuniso-tchécoslovaque de coopération économique : ouverture à la Tunisie d'un crédit de 75 millions de F.S. destinés à financer l'importation de biens d'équipement. Ce crédit peut atteindre 250 millions de francs suisses au cas où des projets nouveaux ou des projets dont le coût serait supérieur à ce montant seront retenus par les deux parties.
- 16/10 — Signature à Tunis d'un accord commercial aux termes duquel la Pologne achètera à la Tunisie 300 000 tonnes de phosphates par an de 1977 à 1985 et d'importantes quantités d'acide phosphorique; la Tunisie achètera en contrepartie, 16 000 tonnes de soufre polonais par an, pendant la même période.
- 22/10 — Signature à Moscou de deux contrats dans le cadre d'un accord de prêt soviétique signé à Tunis en avril dernier. Le 1^{er} porte sur la réalisation des études en vue de la construction du barrage de Joumina; le 2^e sur les arrangements techniques permettant l'utilisation d'un prêt soviétique à la Tunisie.

- 30/11 — Signature d'un procès-verbal à l'issue de la réunion de la commission mixte tuniso-yougoslave à Tunis.

XII. — ACCORDS AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET ADHESIONS AUX CONVENTIONS INTERNATIONALES

Multilatéraux.

- 4/2 — Approbation à Barcelone par la conférence des 18 pays riverains de la Méditerranée d'une convention et de deux protocoles relatifs à la prévention de la pollution marine et à la lutte contre ses effets.
- 17/12 — La Libye le Maroc et la Tunisie signent la convention des pays du bassin méditerranéen sur l'équivalence des diplômes universitaires, dans le cadre du Congrès organisé par l'UNESCO, à Nice, du 12 au 17 décembre.

Algérie.

- 20/2 — Ordonnance portant adhésion de l'Algérie à la convention internationale du 11/3/1884 relative à la protection des câbles sous-marins.
- 20/2 — Ordonnance portant adhésion de l'Algérie à l'organisation internationale de protection civile (convention du 17/10/1966).
- 20/2 — Ordonnance portant adhésion de l'Algérie à la convention instituant l'organisation internationale de météorologie légale (convention du 12/10/1955 modifiée en 1968).
- 20/2 — Ordonnance relative à la ratification du protocole portant amendement de la convention relative à l'aviation civile internationale du 7/7/1971.
- 25/3 — Ordonnance ratifiant la convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers.
- 25/5 — Ordonnance ratifiant la convention internationale des télécommunications du 25/10/1973 (Malaga-Torremolinos).
- 28/6 — Une convention relative à la mise en œuvre d'un projet de renforcement du réseau météorologique algérien est signée au siège de l'OMM à Genève.
- 27/7 — Ordonnance portant adhésion de l'Algérie à la confédération internationale du liège.

Maroc.

- 5/4 — Signature à Rabat d'un accord de prêt sans intérêt du Maroc à l'Unesco pour un montant d'un million de \$.
- 17/12 — Dahir portant publication de la convention universelle sur les droits d'auteur révisée à Paris le 24 juillet 1971 et protocole y annexé. *B.O.R.M.* (3359), 16/3/77.

Tunisie.

- 13/1 — La Tunisie signe, à Paris, son acte d'adhésion à la convention instituant le centre international de calcul rattaché à l'UNESCO.
- 5/5 — Signature d'un accord de coopération de 2 ans entre la Tunisie et le CIMMYT dans le cadre de l'accord global de « projet pour l'augmentation de la production des céréales » signé en septembre 1968.
- 26/5 — Signature à Madrid par la Tunisie du texte et des protocoles de la convention de Barcelone (février 1976) sur la protection contre la pollution en Méditerranée.

XIII. — ACCORDS DE PRETS CONSENTIS PAR DES ORGANISMES
OU DES GROUPEMENTS FINANCIERS INTERNATIONAUX

(Autres qu'interarabes ou interafricains)

Algérie.

- 4/2 — La BIRD prête 47 millions de \$ à l'Algérie pour la formation professionnelle,
- 12/2 — La BIRD prête 46 millions de \$ à l'Algérie pour la Société nationale des matériaux.
- 9/3 — Signature à Alger d'un accord de prêt entre la BIRD et l'Algérie, d'un montant de 47 millions de \$, pour financer la réalisation d'un institut d'électronique à Tlemcen. Le décret d'approbation de ce prêt est promulgué le 20 avril.
- 25/3 — Décret approuvant l'accord de prêt signé le 7/1/76 entre la SNMC et la BIRD et l'accord de garantie signé le même jour entre l'Algérie et cette institution.
- 14/5 — *Marchés Tropicaux* annonce l'octroi à l'Algérie d'un crédit de 430 millions de \$ par un consortium de 52 banques internationales.
- 24/6 — La BIRD annonce qu'elle vient d'accorder un prêt de \$ 57,5 millions à la SONELGAZ pour un projet faisant partie du programme 1976-1980 de travaux de la société, d'un coût total de \$ 2 milliards.
- 13/7 — Un prêt de 57,6 millions de dollars vient d'être consenti par la BIRD à la SONELGAZ, annonce *El Moudjahid*, pour permettre le financement de projets de lignes et postes électriques inscrits au 2^e Plan quadriennal de cette société.
- 21/7 — M. A. Teman, président-directeur général de la BNA, signe un important contrat de prêt de 50 millions de dollars monté par un consortium de banques arabes et internationales, et affecté au financement des investissements de la SN-Métal.
- 7/9 — Pour compléter le financement de la construction du complexe SONELEC d'Azazga, une convention de prêts portant sur 80 millions de DM (\$ 32 millions) est signée à Londres par M. Hadjadj Aoul, directeur général de SONELEC et M. Bouasria Belghoula, PDG de la BEA. Le consortium bancaire prêteur est dirigé par UBAF Financial Services Ltd de Londres. Ce prêt d'une durée de six ans, sera remboursable à partir de 1979 et servira au financement de l'usine de fabrication de matériels électriques d'Azazga.
- 23/10 — Décret approuvant l'accord de prêt signé le 8 juillet 1976 à Washington entre la SONELGAZ et la BIRD ainsi que l'accord de garantie signé à Washington le 8 juillet 1976 entre le gouvernement de la RADP et la BIRD pour le financement d'un projet énergétique.

Maroc.

- 17/2 — *L'Opinion* annonce la conclusion d'un accord de prêt FAO-Office National des pêches du Maroc pour 4 ans et d'un montant d'1,5 millions de \$ destinés à la formation professionnelle des patrons-pêcheurs.
- 28/2 — Signature à Washington de deux accords de prêts entre la BIRD et le Maroc, l'un de 30 millions de \$ destinés au projet d'irrigation de Doukkala (province d'El Jadida), l'autre de 21 millions de \$ destiné à l'équipement touristique de la région d'Agadir. Ils sont approuvés par décrets du gouvernement marocain le 11/5/76.
- 18/3 — Signature à Washington entre la BIRD et le Maroc d'un accord de prêt d'un montant de 25 millions de \$ destiné au financement d'un projet d'enseignement. Il est approuvé par décret du gouvernement marocain le 30/6/1976.
- 7/5 — Le FMI autorise le Maroc à tirer sur le Fonds 56,5 millions D.T.S. en « facilités compensatoires » et 41 millions D.T.S. au titre d'une première tranche de crédits, soit au total environ 110 millions de \$.

- 13/5 — Signature à Rabat entre le Maroc et un consortium groupant 52 banques internationales d'un contrat de prêt de 300 millions de \$ destinés à financer des programmes d'équipements inscrits au plan quinquennal marocain (1978-82). Le gouvernement marocain approuve ce contrat par un dahir portant loi du 21/6/1976.
- 21/5 — *Marchés Tropicaux* annonce une prise de participation de la Société Financière internationale, filiale de la BIRD, au capital des ciments de Marrakech.
- 24/5 — La BIRD accorde au Maroc un prêt de 25 millions de \$ destinés au développement touristique.
- 28/6 — La BIRD accorde au Maroc un prêt de 49 millions de \$ relatif au financement partiel d'un projet destiné à développer la capacité de production d'énergie électrique et à créer des adductions d'eau.
- 3/7 — Prêt de la BIRD au Maroc : signature de deux accords : un prêt de 25 millions de \$ au CIH; un prêt de 49 millions de \$ destiné au financement partiel du barrage d'Al Nassira.
- 8/7 — La BNDE émet sur le marché international un emprunt d'un montant de \$ 40 millions : l'accord de prêt est signé à Londres par M. Faris, PDG de la BNDE, et par les représentants des 15 banques ayant souscrit à l'emprunt.
- 18/9 — Décret approuvant l'accord de garantie afférent au prêt de 25 000 000 de \$ conclu le 2 juillet 1976 entre le crédit immobilier et hôtelier et la BIRD, pour le financement de projets hôteliers. *B.O.R.M.* (3338), 20/10/76.
- 7/10 — Décret approuvant l'accord de prêt conclu le 2 juillet 1976 entre le Maroc et la BIRD pour le financement du projet de barrage Sidi-Cheho-Al Massira (49 millions de \$). *B.O.R.M.* (3338), 20/10/76.
- 30/11 — Signature à Paris d'un accord de prêt international : la City Corp. International Bank limited octroie au CIH un prêt de 25 millions de \$ consenti pour un groupe de banques international.

Tunisie.

- 9/1 — La BIRD accorde un prêt de 20 millions de \$ à la BDET.
- 24/2 — Signature à Tunis avec le PAM d'un accord d'aide alimentaire de 21 088 456 de \$ U.S. L'aide du PAM servira d'appoint à la réalisation d'un projet qui s'inscrit dans le cadre des efforts tendant à assurer l'autosuffisance alimentaire.
- 12/5 — Loi ratifiant les accords de prêt et de garantie conclus à Washington le 26/1/76 entre la Tunisie et la BDE de Tunisie d'une part et la BIRD d'autre part, relatifs au financement de projets industriels.
- 12/5 — Loi ratifiant l'accord de prêt conclu le 26/1/76 entre la Tunisie et la BIRD, relatif au 2^e projet routier.
- 11/8 — Loi ratifiant l'accord de prêt et de garantie conclu entre la compagnie Franco-Tunisienne des Pétroles et le Gouvernement tunisien, en tant que garant, d'une part, et la Banque Arabe Internationale d'Investissement et la Banque Nationale de Paris d'autre part. *J.O.R.T.* (51), 13/8/76.
- 25/11 — La Banque mondiale annonce qu'un prêt de 12 millions de \$ a été accordé à la Banque nationale de Tunisie pour financer un programme de crédits aux exploitants agricoles.
- 27/12 — La Banque mondiale annonce l'octroi d'un prêt de \$ 14,5 millions à la STEG pour aider au financement de son programme d'expansion.

XIV. — ACCORDS SIGNÉS AVEC DES GROUPEMENTS INDUSTRIELS INTERNATIONAUX

Algérie.

- 27/4 — Signature d'un contrat entre Sonatrach, Gaz de France, et Enegaz d'une part, réunis dans le consortium Segamo (Société d'études de Gazoduc de la Méditerranée occidentale) et Sofregaz d'autre part, pour la mise au point du projet de Gazoduc sous-marin Algérie-Europe occidentale.
- 20/5 — Signature à Alger entre la SNIC et les firmes japonaises Mitsui et Nikko et la Société espagnole Dragados d'un contrat pour la réalisation de deux unités de production de faïence-vaisselle à Mila et Maghnia; capacité: 5 000 T/an.
- 5/6 — *El Moudjahid* annonce la signature par SONELGAZ de 3 contrats d'un montant global de 245 millions de dinars, portant sur la réalisation de postes de transformation électrique haute tension et très haute tension en différents points du territoire, dans le cadre du 2^e plan quadriennal. Ces projets ont été confiés à trois entreprises étrangères EIB-Fabricom (Belgique), SADEMI (Italie) et AEG (RFA).
- 8/7 — La réalisation à Rouiba d'une fonderie de fonte à graphite, d'une capacité de 10 000 tonnes par an, fait l'objet d'un contrat signé ce jour entre la SONACOME et les sociétés SNC (Canada) et Berliet (France). Cette fonderie sera en état de produire dans 42 mois. Le crédit canadien accordé par la SEE s'élève à un montant de 72 millions de dollars canadiens, avec un différé de remboursement s'échelonnant jusqu'à 1990.
- 7/10 — Signature à Alger entre la Sonitex et des consortiums et groupements ouest-allemands et italiens, de 3 contrats portant sur la réalisation « produit en main » et le financement intégral de 3 importants complexes lainiers de tissage et de finissage situés à Souk-Ahras, Biskra et Khenchela, qui par leur production (26 millions de mètres de tissus par an) permettront de couvrir les besoins nationaux.
- 25/11 — La Sonelgaz signe avec deux firmes italiennes, FIAT et SADEMI et deux firmes françaises, Jeumont-Schneider et STUDELEC, un contrat portant l'acquisition d'un groupe turbine à gaz de production d'électricité qui vient compléter l'équipement de la centrale de Tiaret, en cours de construction. Mise en service prévue vers la fin de l'année 1978. Investissement: 30 millions de dinars.
- 10/12 — *Telex-Méditerranée* annonce qu'un consortium Germano-italien obtient le contrat de construction de deux fabriques de laine en Algérie, portant sur 500 millions de DM (Famatex et Soc. Manifattura Lang G-Marzotto e figli SPA).

Maroc.

- 17/5 — Signature d'une convention entre le BRPM, la société italienne AGIP et les sociétés américaines Phillips petroleum et Getty Oil pour l'exploitation pétrolière d'une zone de 10 000 km² au large de Safi et d'Essaouira.